«Un pacte d'union nationale pour une Algérie multiculturelle»

Dans une déclaration reçue hier au bureau régional de *La Cité* à Béjaïa, le Manifeste pour un statut spécial pour la Kabylie relève que les Mozabites sont depuis le début des événements contraints à vivre retranchés pour que leur civilisation millénaire ne soit la cible du camp adverse, affirmant que « le vivre ensemble qui a prévalu depuis des siècles entre les communautés Mozabite et Chaâmba est t remis en cause ». Les appels à la paix, ajoute cette déclaration, sont restés sans échos et ce, suite à l'échec de l'Etat d'intégrer le pluralisme culturel et identitaire de la nation algérienne.

« Continuer à ignorer cette réalité (pluralisme culturel NDLR) au nom de la sacro-sainte homogénéité du peuple algérien, c'est prendre le risque d'un démembrement national auquel se greffe la crise sociale avec l'effondrement des capacités de la rente », assènent –ils avant d'ajouter : « ignorer l'existence des communautés est un aveuglement politique et d'une grande partie de l'opposition », tout en réitérant le soutien de leur mouvement à la communauté Mozabite.

Lire en page 3 le compte-rendu de Bbker A

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***

Rassemblement de soutien aux Mozabites à Bejaia

La tragédie a secoué les médias et l'opinion nationale mais également les autres médias de l'autre rive de la Méditerranée, dont la chaîne d'informations France 24 qui a parlé de conflit entre les communautés berbères et arabes, suivi d'un assez long reportage filmé sur les lieux.

Sans oublier le quotidien français de gauche Libération, qui s'est interrogé au lendemain de ce drame sur le rôle exact des forces du maintien de l'ordre, dépêchées aux premiers moments de ce conflit en 2008.

Dès sa prise de parole, Yacine Zidane du comité de soutien aux Mozabites, appelle à une minute de silence en rappelant que ces crimes sont perpétrés au lendemain de la fête de l'Indépendance du pays et vingt quatre heures après le rassemblement tenu sur cette même placette pour le même objectif, celui d'interpeller les autorités à garantir la sécurité dans cette poudrière qu'est la Vallée du M'zab.

Amrani Boubekeur

Suite en page 5

L'ambition présidentielle révèle leur véritable nature

Le vrai et ...le fou

L'homme politique a ceci de particulier que, par certaines de ses positions, il s'exhibe en lui tantôt le traitre tantôt le courageux. Y compris lorsque, pour devenir président, il va jusqu'à marcher sur le cadavre de ses propres amis et soutiens. Un exemple ? Chirac est, pour Delmas autant que pour D'Estaing, davantage un tueur qu'un compagnon digne de confiance. Ouyahia ne le sait certes que trop, mais Djaballah exerce les méfaits sans le savoir vraiment.

Lire en pages 2 et 3

Idées-débats : *contours pour une nouvelle Constitution consensuelle*

Lire en page 4 la contribution de Yahia Dadddi Moussa Ider

Plongée au fond du théâtre amazigh algérien (*)

Lire de la pages 12 et 13

N° 678 Mardi 14 juillet 2015 Prix 15 DA

www.lacitedz.net

Verbatim

Ahmed Benbitour, *ancien chef de Gouvernement :*

«La souveraineté de l'Etat implique sa responsabilité. C'est donc à l'Etat qu'incombe, en premier lieu, le devoir et la responsabilité de protéger les personnes et les biens, sur chaque partie du territoire national.
Mais lorsque les citoyens souffrent douloureusement des conséquences des troubles sociaux et que l'Etat est défaillant, ou parce qu'il n'est pas disposé, ou bien qu'il n'est pas capable de mettre un terme à ces souffrances ou à les éviter, la responsabilité de la société civile et des personnalités doit, au nom de l'intérêt national, prendre le pas sur cette défaillance et le laissez-faire de l'Etat»

Mohammed Abdennour, *professeur de sociologie à l'université de Ghardaïa*

Kamel-Eddine Fekkhar est un militant et il est là depuis des années. Il est actif en politique et dans la société civile depuis 1998. Il ne fait qu'intervenir dans des chaînes de télévision et des journaux pour donner son avis sur ce qui se passe en Algérie et, particulièrement, au M'zab.
Ce n'est pas pour le défendre, mais lui incomber la responsabilité de ce qui se passe à Ghardaïa n'a pas de sens et ce, d'autant plus que son mouvement n'a pas d'échos dans la société. Il faut surtout voir du côté des imams qui, eux, ont une grande influence sur la population.
Un certain Messaoud Benouelha a écrit un livre soi-disant pour réhabiliter les Chaâmbas, ce qui est bien, mais a profité de l'occasion pour déverser tout son fiel sur les Mozabites qu'il accuse de tous les maux. Ce livre a, en plus, été publié avec le soutien du ministère de la Culture. Kamel-Eddine Fekkhar réagit peut-être à ce genre de campagne mais il est loin d'être, à mon avis, responsable de la crise de Ghardaïa»

Rachid Grim, *politologue :*

«Cette sortie de Ouyahia nous a tous étonnés. Jusqu'à maintenant, il nous a habitués à s'en prendre à l'opposition et à défendre les positions du gouvernement. Cette fois, il sort de l'ordinaire.
Personne n'est en mesure de dire exactement ce qu'il en est. Ce qu'on peut supputer par contre, c'est qu'il se positionne pour les joutes avenirs. Il se positionne vis-à-vis de son concurrent pour la succession, en l'occurrence Sellal.
Dans ce processus de succession, on dit depuis un certain temps que la succession se jouera entre Ouyahia et Sellal. Ils sont alliés, mais ils sont aussi ennemis et adversaires sur la voie de la succession.
Et c'est dans cette perspective qu'Ouyahia est, peut-être, en train de se positionner. C'est une idée, mais c'est la seule qui peut expliquer qu'il s'en prenne aussi directement au gouvernement Sellal».

Djaballah veut réunifier les islamistes

Leadership. *Décidément, le président du FJD (Front pour la justice et le développement) a le souffle long, lui qui ne perd pas l'espoir de rassembler autour de sa personne, la mouvance islamiste.*

C'est qu'Abdellah Djaballah, puisque c'est de lui qu'il s'agit, n'en est pas à une tentative près. En effet, ne s'est-il pas fait «subtiliser» deux des partis qu'il a eu à mettre sur pied dans la foulée de l'ouverture démocratique consacrée par la Constitution de février 1989, Nahda d'abord, Islah ensuite, avant de créer le FJD ? Le personnage qui a toujours accusé le pouvoir d'être l'instigateur de l'implosion de ses deux premiers partis, multiplie, ces derniers temps, les contacts en vue de concrétiser ce projet. Il a débuté à butiner parmi ses anciens lieutenants au sein de Nahda et Islah dont il a pu avoir l'accord de certains, eux qui sont en rupture de banc avec leurs chefs.
C'est ainsi que Djaballah a pu convaincre du projet l'ancien président du mouvement Islah, Mohamed Boulahia, un de ses anciens détracteurs du temps où ils étaient les deux à Nahda. Et c'est, d'ailleurs, ce dernier qui a éventé le projet. «Djaballah veut réunir le courant islamiste.
Cela ne se fera pas nécessairement autour de son parti politique.
Cela va aller au-delà d'un parti politique», soutient-il, dans une déclaration médiatique. Boulahia, qui a été du coup de force contre Djaballah, contraint alors à voir ailleurs et à créer Islah, affirme que beaucoup de personnalités ont accepté de rejoindre cette nouvelle initiative de l'ancien candidat aux élections présidentielles d'avril 1999. Chat échaudé craint l'eau froide, dit-on.
Et le leader du FJD semble s'inspirer de cet adage, prenant le minutieux soin d'agir en tant que personnalité de la mouvance islamiste et n'implique pas trop son parti, manière à lui de ratisser large et de paraître rassembleur. Une ambition que lui reproche, d'ailleurs, nombre de figures de la mouvance.
D'ailleurs, les actuelles directions des mouvements Nahda et Islah, contactées à cet effet, ont poliment décliné l'offre, préférant agir dans un cadre plus large, au-delà des considérations idéologiques. Ayant fondé, à l'ouverture du champ politique, le mouvement Nahda, il a vite fait de vérifier à ses dépens son autoritarisme avec nombre de ses cadres qui l'ont quitté avant que d'autres ne réussissent à le faire débarquer. Loin d'abdiquer, Djaballah renouvelle l'expérience en créant Islah avec, au bout, le même scénario à l'origine d'un second coup de force de ses lieutenants. Il renouvelle le coup une troisième fois en créant le FJD, en compagnie de cadres et militants qui lui sont restés fidèles.
Mais la douche écossaise qu'il a subie lors des législatives de mai 2012 avec l'insignifiant score engrangé, lui qui escomptait rafler la mise, ont vite fait de refroidir ses ambitions. Mais pour un moment, le temps d'avaler cette «déconvenue», lui n'a jamais accepté que d'autres leaders lui disputent le leadership de la mouvance. Alors, Djaballah réussira-t-il, cette fois-ci dans une entreprise lui ayant valu bien d'échecs par le passé ? Pas évident, surtout pas avec le MSP dont la double stratégie opposition-entrisme lui déplaît, lui qui rarement assiste aux réunions de la CLTD et de l'ICSO dont son parti est membre.

Katia K

Ouyahia se place-t-il pour la prochaine présidentielle ?

Positionnement. Les deux dernières sorties d'Ahmed Ouyahia ne cessent d'alimenter la chronique politique nationale, lui qui s'en prend à l'opposition et affiche en même temps son désaveu de l'action gouvernementale censée matérialiser le programme du président de la République dont il se réclame. Mais quelle est la feuille de route de celui qui fut rappelé à la fois à la présidence de la République en tant que directeur de cabinet et à la tête du RND après avoir été mis en disgrâce à l'automne 2013 ? S'agit-il de jouer pour lui, de jouer à l'opposition à l'intérieur du système dont il se réclame ? Et dans quel but ? L'homme se positionne-t-il en prévision de la prochaine présidentielle ? Ce que confirme Rachid Grim. Même si pour le politologue, «Ouyahia nous a habitués à s'en prendre à l'opposition et à défendre les positions du gouvernement, cette fois, il sort de l'ordinaire». «Ce qu'on peut supputer, c'est qu'il se positionne pour les joutes avenirs. Il se positionne vis-à-vis de son concurrent pour la succession, en l'occurrence Sellal. Dans ce processus de succession, on dit depuis un certain temps que celle-ci se jouera entre Ouyahia et Sellal. Ils sont alliés, mais ils sont aussi ennemis et adversaires sur la voie de la succession. Et c'est dans cette perspective qu'Ouyahia est, peut-être, en train de se positionner. C'est une idée, mais c'est la seule qui peut expliquer qu'il s'en prenne aussi directement au gouvernement Sellal», analyse-t-il. Pour preuve, ajoute-t-il, le jour de son plébiscite à la tête du RND, Ouyahia avait tenu un discours de soutien franc au gouvernement car les choses sont, peut-être, «en train de bouger au niveau de la succession» et «les lignes en train de bouger et qu'il se positionne». C'est, estime-t-il, «la seule manière d'expliquer sa sortie qui «ne peut pas être gratuite». Pour Grim, en agissant de la sorte, «Ouyahia se met en danger» car «s'il n'avait pas quelque chose d'important à défendre, il n'aurait jamais fait un tel discours». Et de s'expliquer un peu plus : «Ouyahia se positionne clairement comme étant parti pour la succession. C'est ce qui lui avait valu son poste à la tête du RND, il y a un an et demi». Mais quid d'une probable réplique de Sellal ? Grim soutient que le Premier ministre «sera obligé de répondre. Peut-être pas directement. Mais à la longue, ça va finir par éclater», car même si Sellal, n'a jamais entendu dire qu'il était partant pour la succession, tout le monde le positionne». Ceci à contrario de Ouyahia qui a cette ambition depuis longtemps

Larbi Kacel

Raissi sommé déjà de présenter un premier bilan

MCA. *A vrai dire, la nouvelle direction e la firme pétrolière, la Sonatrach, ne veut rien laisser au hasard, parce qu'elle veut que les choses se tournent dans les meilleures conditions possibles, et cela, afin que rien ne soit laissé au hasard.*

Propriétaire du MCA, ladite firme veut que tout se déroule dans la transparence, et c'est pour cela qu'elle a sommé actuel président du Conseil administration du club, Abdelkrim Raissi, à présenter le bilan de ce qui a été fait jusque-là, depuis la fin de la dernière saison. Un bilan que Raissi doit présenter avant le stage de la Pologne, et portant sur le volet financier et technique. Sur le premier volet, nous avions déjà rapporté sur ces mêmes colonnes que la Sonatrach a décidé de ne plus servir de vache laitière, indiquant qu'il va falloir dégager un budget pour le club, et à ce dernier, par la suite, de le gérer comme il sait faire.
Et puisque le recrutement est presque terminé, et que la préparation avance sous la houlette de Artur Jorge, nous apprenons que Raissi est convoqué pour se présenter avant la fin de la semaine en cours et présenter avec lui le bilan. Ceci démontre, une fois de plus, que cette saison devrait être complémentent différente au MCA, avec une équipe qui est mise en place par la Sonatrach afin de prendre en charge tout ce dossier du club, et, ainsi donc, permettre à ce chaque transaction soit faite dan la légalité totale.
Dernièrement, Raissi avait tendu directement la main à la Sonratch , indiquant qu'il n'y a aucun conflit avec la direction de Sonatrach. « Je n'ai aucun problème avec la direction de Sonatrach. Au contraire, j'ai toujours eu le soutien de cette entreprise et sa direction, aussi bien de son premier responsable Amine Mazouzi, que de ses proches assistants. Je n'aurais pas réussi dans la mission qui m'a été confiée au cours de la deuxième partie de l'exercice passé si je n'avais pas eu le soutien de mon hiérarchie », avait-il expliqué.
Par ailleurs, et s'agissant du recrutement, la direction du club a fixé un ultimatum pour le gardien de but, Jonathan Matijas, pour récupérer ses papiers, faute de quoi, la direction sera obligée d'aller chercher un autre gardien à sa place. Le recrutement, nous dit-on, devrait être bouclé par une dernière piste, entre le malgache, Amada, qui a décidé de quitter l'USM harrach, ou éthiopien, Mohamed Salah, actuellement au Ahly du Caire, et dont la situation n'est encore pas claire. Actuellement à Tlemcen, Artur Jorge a exigé àce que tout ce qui a trait avec ce dossier de recrutement soit résolu avant le début du regroupement de la Pologne, prévue la semaine prochaine, soit tout juste après la fête de l'Aïd.

M. B.

USM Alger : *Koudri suspendu face au MCEE*

Le staff technique usmiste, dirigé à titre intérimaire par Miloud Hamdi a programmé un match amical face à la JS Saoura mercredi au stade Omar-Hamadi (23h00) en vue du match face au MCEE. Le club algérois, qui aspire a aller loin dans cette compétition continentale, a entamé la phase des poules par la plus belle des manières enchaînant deux victoires Une victoire des "rouge et noir" face aux Eulmis leur permettrait de mettre un pas au dernier carré. Au classement, l'USMA occupe le poste de leader avec 6 points, suivie d'Al-Merreikh et de l'ES Sétif, qui comptent chacun 3 points. Le MCEE ferme la marche avec 0 point.

RCK : *la succession de Baha est ouverte*

Le délai pour le dépôt des candidatures pour le poste de président du club sportif amateur (CSA) du RC Kouba a été fixé à mercredi.
La décision a été prise par la commission des candidatures, installée jeudi dernier en marge de l'assemblée générale (AG). Une seule personne s'est manifestée pour la présidence du RCK, il s'agit de Djamel Necib, qui a déjà transmis son programme de campagne aux membres de l'assemblée générale du club, pour remplacer Samir Baha, démissionnaire. Le « Raed » était bien parti, au cours de la saison dernière, pour accéder en Ligue 2 après avoir dominé le groupe Centre de la DNA durant longtemps, mais il a fini par trébucher dans les dernières journées de la compétition. Cet échec a engendré un mouvement de contestation des supporters qui ont réclamé le départ du président Samir Baha. Ce dernier a fini par abdiquer en annonçant sa démission, à une année de l'expiration de son mandat olympique.

ASO : *Samy Yachir est arrive*

Libéré par le Mouloudia d'Alger, Sami Yachir a paraphé ce soir, un contrat de deux ans en faveur de l'ASO Chlef. L'ancien joueur de Montpellier, a disputé 94 matches sous les couleurs du Doyen depuis son arrivée en 2012.

Arsenal : *Ghoulam, c'est compliqué...*

Tout proche de recruter Faouzi Ghoulam il y a quelques jours selon la presse britannique, Arsenal n'est finalement pas d'accord avec le Napoli. Cela coince au sujet de l'indemnité de transfert. Selon Marca, Arsène Wenger ne veut pas dépenser plus de 10 millions d'euros pour le latéral gauche franco-algérien, mais le club italien en réclame cinq de plus pour l'ancien Stéphanois acheté pour 6 millions il y a un an et demi. Le Fennec de 24 ans s'est rapidement imposé à son poste chez les pensionnaires du Stadio San Paolo (39 rencontres toutes compétitions confondues en 2014-2015).

Inter Milan : *Saphir Taïder a rejoué en amical*

De retour de prêt de Sassuolo et en attendant que sa situation s'éclaircisse, le milieu de terrain Saphir Taïder a repris les entraînements avec son club de l'Inter Milan sous les ordres de Roberto Mancini. L'Algérien a même pris part à un match de préparation avec les Nerrazurro. Toujours sous contrat avec l'Inter Milan, l'international algérien Saphir Taïder a fait son apparition avec le club milanais en match amical face au FC Stuttgarter Kickers. Les Milanais se sont imposés 4 buts à 3 et l'Algérien a été incorporé à la 58ème minute. nnoncé proche de l'ambitieux promu anglais Watford, Taider ne devrait pas s'engager avec cette formation qui vient d'enregistrer la venue du milieu de terrain suisse Valon Berahmi.

La piste Abid relancée ?

CS Sfax. Mohamed Amine Abid, l'attaquant international A' de l'USM Harrach (Ligue 1 algérienne de football) concrétisera incessamment son transfert vers le CS Sfax (1re Div. tunisienne), ont rapporté des médias locaux.
Empêché dans un premier temps de rejoindre le club sfaxien à cause de ses engagements militaires, Abid a finalement réussi à obtenir une dérogation spéciale lui permettant de concrétiser prochainement ce transfert. «L'attaquant algérien Mohamed Amine Abid va signer incessamment pour trois ans» , ont confirmé des responsables du Club Spotif Sfaxien dimanche au site spécialisé, Kawarji.com. La direction du CSS n'a pas dévoilé le montant de ce transfert, se contentant de dire qu'il s'agit «de l'un des recrutements les plus chers dans l'histoire du club.» Signataire d'un contrat militaire de quatre ans, Abid a dû solliciter une dérogation spéciale pour pouvoir jouer à l'étranger. «J'espère que la réponse sera positive» , avait déclaré le joueur à l'APS, juste après avoir engagé cette procédure administrative. Le souhait de l'attaquant Harrachi a fini par se réaliser en ce début de semaine, permettant au CS Sfaxien d'annoncer son imminente arrivée en Tunisie pour concrétiser son transfert. Meilleur buteur de l'USMH la saison dernière avec 9 réalisations, Mohamed Amine Abid (23 ans), était également sollicité par l'équipe du Sporting Braga qui a, par la suite, abandonné sa piste.

Contours pour une nouvelle Constitution

«Je crois que, lorsque vous avez de grands rêves, vous attirez d'autres grands rêveurs»

Dr Robert H. Schuller

Contribution. *Tout comme l'être humain est le produit de son histoire, l'organisation actuelle de l'Etat algérien est une résultante de préceptes islamiques, de conflits de pouvoir entre des clans et des personnes, caractéristiques des guerres de libération, de l'héritage colonial français et du système politique postindépendance inspiré du modèle socialiste.*

Le nouveau siège du Conseil constitutionnel à Ben Aknoun Alger

Cette organisation a pu résister aux différentes secousses et changements qu'a connus l'Algérie et ce depuis cinquante ans grâce à la survivance des hommes qui l'ont confectionnée et des garde-fous qu'ils ont mis en place, appelé en arabe «tawabith » dont la signification est plus proche de «fondamentaux» que du mot «constantes » généralement usité. La gestion des « tawabith », consacrée constitutionnellement, a pu ainsi organiser le système de prise de décision où le pouvoir reste entre les mains d'un nombre restreint de personnes, ne pouvant leur être ni contesté, ni contrôlé, et fonctionnant à huis-clos. Face à une jeunesse avide de changement et voulant se libérer de cette prison des «tawabith » qui les étouffe, qui va jusqu'à prendre le maquis au nom d'un idéal qui lui semblait plus à même d'atteindre leur objectif, ou tenter une traversée suicidaire pour fuir le pays; face à un monde interconnecté dans ses institutions, ses technologies et ses modes de vie, les tenants des « tawabith », percevant le danger d'être emporté par ces débordements, se sont constitués autour du FLN, afin d'assurer leur pérennité suivant le principe que l'union fait la force.

Propositions

Afin d'éviter toute surprise préjudiciable à leurs intérêts, les gardiens du temple ont fait sauter le verrou de la limitation des mandats permettant au chef d'être toujours la, en réponse à «l'appel de la société civile», suivant la croyance répandue de façon intéressée, que son départ plongerait le pays dans le chaos. Cette organisation de l'Etat et du Pouvoir, décriée et obsolète, a généré un système de prédation dans la conduite des affaires où les centaines de milliards de dollars soutirés du sous-sol saharien n'ont pas suffi à asseoir une économie performante.

Ce mode de fonctionnement des institutions commande un changement radical du mode d'organisation de l'Etat et du Pouvoir. Pour reprendre le concept développé par le Président Obama dans son discours d'investiture, nous devons tout d'abord considérer que la présidence n'est qu'une branche d'un système au service des citoyens. Il convient dès lors de mettre en place une organisation qui traduit ce concept, en le déclinant sur l'ensemble des institutions de la république, et en recherchant la meilleure efficacité opérationnelle afin de servir le citoyen au moindre coût possible.

Le premier texte à élaborer concerne bien entendu la Constitution. Née dans la tourmente des événements qui ont marqué la vie politique au lendemain de l'Indépendance, la Constitution actuelle, qui en est à sa sixième révision, doit être dissoute et remplacée par une Constitution entièrement nouvelle, comportant :

L'éthique qui doit gouverner l'exercice du pouvoir, fondée sur les valeurs d'intégrité, d'humilité, de moralité, de respect des droits de l'homme, de la liberté, du pluralisme, de la tolérance et de la solidarité.

La séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et leur organisation de sorte qu'ils soient toujours en situation de rendre des comptes et d'être contrôlés.

Le mode d'organisation des structures de l'Etat, en veillant à la simplification du processus décisionnel par une dévolution, notamment, à des structures territoriales des prérogatives qui ne relèvent pas des deux D (Défense et Diplomatie).

Tout candidat postulant à la magistrature suprême doit subir un entretien d'évaluation conduit par un comité d'experts indépendants des partis et issus de la société civile afin de tester ses aptitudes physiques, ses valeurs morales et ses compétences intellectuelles.

Le président de la République, représentatif d'un parti politique, est élu au suffrage indirect. Il doit annuellement présenter devant la nation le rapport d'exécution de son programme.

Le Conseil de la Nation et l'Assemblée Populaire Nationale seront dissous et remplacés par une Chambre des représentants des partis politiques. Issue des structures territoriales, la représentation sera proportionnelle à celle des assemblées territoriales. Le mot député cédera la place à celui de délégué suivi du nom du parti politique associé.

La Chambre des représentants constitue le pouvoir législatif. Elle dispose de la compétence de contrôle de l'exécutif. Elle désigne le président de la République pour un mandat de cinq ans non renouvelable et des vices-présidents.

Le Président et les Vices Présidents constituent le pouvoir exécutif.

Les Vice Présidents auront en charges les secteurs suivants :

La souveraineté nationale regroupant : la défense nationale et les affaires étrangères, la sécurité des citoyens regroupant l'intérieur et la justice.

L'économie et les finances regroupant : les finances, l'industrie, le commerce, l'agriculture, la pêche, l'énergie et les mines.

L'enseignement et la connaissance regroupant : l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, la recherche, la formation professionnelle et l'emploi.

Les affaires sociales regroupant : la santé, l'environnement, la culture, la solidarité nationale, jeunesse et sport, les affaires religieuses et moudjahiddine.

Les services publics regroupant : les transports, les NTIC, travaux publics, ressources en eau, habitat, le tourisme et l'aménagement du territoire.

Les départements composant chaque secteur seront dirigés par des secrétaires d'Etat. Afin d'assurer la synergie des structures de l'exécutif et celles des régions, et mise à part la souveraineté nationale, les secrétariats d'Etat seront localisés dans les régions en fonction des caractéristiques de la région. Chaque région doit accueillir au moins un secrétariat d'Etat.

Le découpage territorial tiendra compte des spécificités culturelles, la densité par habitant, la dispersion géographique, les particularités économiques. Elle visera surtout à promouvoir l'émulation inter régions qui constitue un facteur important de croissance et de développement.

L'organisation au niveau territorial, épousera la même configuration qu'au niveau central. Les assemblées de wilaya et de communes seront remplacées par des assemblées territoriales, ou régionales. Ils constituent le premier démembrement de l'exécutif.

Les membres de l'assemblée territoriale sont constitués de représentants de partis politiques élus aux suffrages directs pour une période de cinq ans. Les walis et chefs de daïra, ainsi que les maires sont nommés par cette assemblée pour une durée équivalente à celle de leur mandat.

Pour ce qui est du pouvoir judiciaire, il doit être indépendant et ne subir aucune ingérence de la part de l'exécutif et du législatif suivant le principe de Montesquieu développé dans l'Esprit des lois qui dit qu'«Il n'y a point de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice».

Des règles constitutionnelles seront élaborées afin de soustraire à l'Exécutif le pouvoir de nomination et de révocation des magistrats, d'assurer un fonctionnement de la justice conforme aux standards internationaux et dans le respect des conventions internationales. Une attention particulière doit être accordée aux représentants de la société civile afin de concilier les exigences d'une justice universelle aux spécificités de l'environnement. L'objectif cardinal de ces règles est de garantir au justiciable le droit à un procès équitable.

Ceci constitue la configuration sommaire de la nouvelle organisation des structures de l'Etat et de la répartition des pouvoirs. Son objectif est de mettre en place une politique de gestion des affaires fondamentalement orientée citoyenne, avec le souci d'alléger les dépenses publiques tout en offrant un service de qualité et simple d'accès.

Yahia Daddi Moussa Ider

N'oubliez pas de prendre *Tighremt chez* votre buraliste

Conduire bien et bien se conduire

Vieilles voitures et vie d'ange

Aujourd'hui, l'âge moyen des véhicules sur la route est supérieur à neuf ans et plus de 68% des véhicules ont plus de 120 000 kilomètres. Au fur et à mesure qu'un moteur vieillit, ses performances diminuent et l'huile se décompose plus vite. À la longue, les joints commencent à se détériorer, les joints d'étanchéité deviennent friables et la consommation d'huile augmente : tout ceci aboutissant à une réduction des performances du moteur.

En entourant votre voiture de soins attentifs et en respectant scrupuleusement les règles de l'entretien des voitures à kilométrage élevé, vous permettrez à votre véhicule ayant atteint un kilométrage élevé de tenir la distance. Le fait d'utiliser une huile moteur de qualité supérieure spécialement formulée pour les voitures à kilométrage élevé permettra à votre voiture de conserver sa première jeunesse.

- Faire effectuer régulièrement la vidange d'huile.

- Vérifiez l'état de vos pneus. Faites vérifier la pression des pneus une fois par mois.

- Prêtez attention aux signes avertisseurs. Bien entendu, chaque petit bruit ou cliquetis que vous entendez n'est pas synonyme de désastre. Les voitures, comme les gens, ont leurs particularités, et vous apprendrez très vite ce qui est normal pour votre voiture. - Prêtez attention aux signes extérieurs. Surveillez l'état de votre place de stationnement habituelle car il pourrait y avoir des taches indiquant l'existence de fuites. - Prévoyez des mises au point périodiques. Même si votre voiture à kilométrage élevé vous paraît en bon état, rien ne garantit qu'elle l'est.

- Alors, regardez-la souvent pour bien l'entretenir et… (re) gardez-la sans problème…

Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com

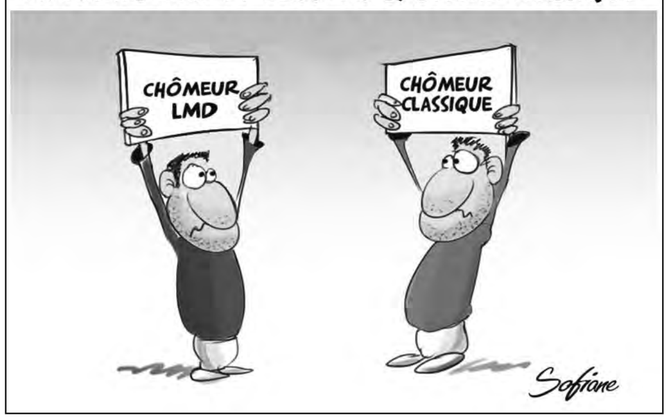

L'ACTU MOTS À MAUX

Des pièces et des bénéfices

Face à la pénurie de pièces de monnaie, les commerçants se voient proposer d'être alimentés en argent en échange d'une plus-value. Le commerçant paiera donc 10 000 dinars en pièces à 11 000 DA. Vendre de l'argent en pièces est donc le dernier commerce que l'économie algérienne a inventé.

- Autrement dit, cette transaction est venue «appoint» pour certains chômeurs…

Pas d'eau pour les opérations chirurgicales

La clinique de chirurgie B (CCB) du CHU Mustapha-Pacha a été dépourvue d'eau pendant plus de trois jours, suite à une défaillance du réseau local. Les opérations chirurgicales n'ont pas pu avoir lieu pour cette raison sachant que le CCB programme huit à dix opérations par jour en plus du lancement des greffes rénales.

- Ici, un hôpital pas propre sans eau de consommation ; là, de l'eau impropre à la consommation qui mène à l'hôpital ; là-bas, pas d'eau et pas d'hôpital. Ainsi va la vie, ainsi va la vis dans l'Algérie du XXIème siècle d'or (rage)…

Opération abandonnée

Lancée en grande pompe à la veille des élections présidentielles de 2014, l'opération de rénovation des trottoirs du centre de la capitale traîne toujours. Plus grave encore, les autorités s'étaient empressées de décaper des trottoirs «assez présentables»

pour laisser place à des trous béants abandonnés depuis des mois.

- Des routes qui déroutent, des trottoirs dépotoirs… Mais, où va l'Algérie ? No problème, elle supporte bien…

Système de santé en Algérie : Ce que prévoit le nouveau projet de loi

Pour les pouvoirs publics, l'actuel projet de loi relative à la santé prend en considération les résultats et les recommandations de la conférence nationale sur le système national de santé.

- Gouverner, c'est prévoir, dit-on. On a le second, il reste juste à obtenir le premier…

Lem

Programme Télé

08h00 Journal
08h15 sabah el khir ya djazair
10h00 el moudhichoune el arbaa
10h30 djazaiert el asdika
11h00 ramadhan fi ouyoune el philistinine
12h00 kayefa souiniaat
12h20 El-Siradje el mounir
12h30 moudoun wa bouldane
13h00 Journal
13h30 Bint el chahbander
15h00 El dourousse el mouhamadia
15h45 moutaat el maida
16h20 oualid mama
17h00 Journal
17h30 voyage dans l'imaginaire
17h50 biyen chetartek
18h15 taqdar tarbah
18h45 massabih cirta
19h00 Journal
19h30 fi H'ana
19h50 ki nissa ki ridjal
20h10 tilawat el coran
20h30 rayah djaye
20h50 cercala
21h05 wassa balek
21h20 houb fi qafasse el itiham
22h00 fatima fatma et fatouma
22h15 lamat ramdhan
23h30 hadi el arouah
01h30 Journal
02h00 redjal el fourqan

09h00 : bonjour d'Algérie
10h30 : culinart
11h00 : studio 27
11h15 : caméra cachée
11h35 : boudhou 3
12h00 : journal en français

07:00 Programme enfants
08:00 Programme musical
10:00 Télé-achat
10:30 Ebehri Tili
12:30 Journal en français
13:00 Reportage
14:00 Sport B Addal +
15:00 Télé-achat
15:45 Programme musical
16:30 Documentaire
17:30 Programme enfants
18:00 Journal en français
18:15 Urar S Ussiwel
19:30 Journal en berbère
20:00 Gar yidelli d wessa
21:00 Radio TV
22:00 Ebehri Tili

11:10 Wheeler Dealers - occasions à saisir
13:45 Vu du ciel
15:40 Les soldats du feu
18:15 Storage wars : adjugé, vendu
20:45 MIRACLES DE LA NATURE
23:35 Les grains de sable de l'histoire
00:30 Les soldats de Napoléon

12:25 Alerte Cobra
13:15 TMC Info
13:20 TMC Météo
13:30 Miss Marple
15:15 Hercule Poirot
17:15 Alerte Cobra
20:05 Une famille en or
20:45 TMC Météo
20:55 90' ENQUÊTES

11:35 Jingle long sans tabou - C'est l'été !
12:00 Le grand patron
13:40 Les Cordier, juge et flic
18:55 Clean house : le grand nettoyage
20:50 BALZAC
01:15 J'ai dit oui à la robe

13:00 Le journal
13:15 Interview du Président de la République François Hollande
13:45 Petits plats en équilibre été
13:48 Au coeur des restos du coeur
13:50 Histoire d'un rêve
13:52 Météo, météo des plages
14:00 Les randonneurs
15:40 Spéciale Bêtisier
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Wishlist : la liste de vos envies
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:33 Petits plats en équilibre été
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 PEP'S
20:55 CAMPING PARADIS
22:45 Euro Millions
22:50 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
01:15 New York Police Judiciaire
03:05 L'immortel
05:05 Musiques
05:30 Au nom de la vérité

13:00 Journal de 13 h
13:15 Intervention du président de la République
14:05 Météo
14:10 Consomag, Expression directe
14:15 Toute une histoire
14:55 Tour de France à la voile
15:00 Tour de France 2015
16:55 Vélo club
18:50 N'oubliez pas les paroles
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo, météo des plages
20:55 LE CONCERT DE PARIS
23:40 Nuits d'été
04:45 Toute une histoire
05:25 Des serpents dans la ville
05:50 Vestiaires
05:55 Motus

12:00 Le 12/13
12:55 Village départ
13:50 Tour de France 2015
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Le Tour de France à la voile 2015
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Le film du Tour
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:45 Météo des plages
20:50 BROKENWOOD
22:35 Soir/3
23:05 PASSION JARDINS
00:55 Un livre un jour
01:00 Un village empoisonné par la CIA ?
02:00 Plus belle la vie
02:25 Parlement Hebdo
03:10 Afghanistan, le prix de la vengeance
04:40 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion

12:20 The big bang theory
12:43 Météo
12:45 Le JT
13:00 Météo
13:05 Zapping
13:15 Les nouveaux explorateurs
14:15 Scandal
16:20 Made in Groland
16:40 Les vacances du Petit Nicolas
18:15 The big bang theory
18:45 Le JT
19:05 Météo
19:10 Le supplément
20:25 Le petit journal
20:55 ARTHUR NEWMAN
22:35 TRISTESSE CLUB
00:05 Banshee
01:50 Manny
03:15 Maps to the stars
05:00 Surprises
05:10 Son épouse

11:40 Le Caucase en 30 jours
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Les trois mousquetaires
15:50 Lord of the dance
17:20 El capitán - 7
18:15 Au sud de l'Afrique
19:00 Le ventre de Toulouse
19:45 Arte Journal
20:05 L'Afrique des paradis naturels
20:50 La minute vieille
20:55 LE BIG BANG, MES ANCÊTRES ET MOI
21:40 L'ADN, nos ancêtres et nous
22:55 LE GRAND ROMAN DE L'HOMME
00:25 Bien manger, mais à quel prix ?
01:10 Arte reportage
02:05 La légende de Jesse James
03:35 Forever young - 2
05:10 Daniele Gatti dirige Verdi à Parme
05:55 Escapade gourmande

11:45 Once upon a time
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 La légende de l'or perdu
15:40 Au cœur de la tempête
17:30 Les Reines du shopping
18:40 Chasseurs d'appart'
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 ZONE INTERDITE
00:45 Wes et Travis

11:45 La quotidienne
13:00 Les escapades de Petitrenaud
13:40 Le magazine de la santé
14:40 Des trains pas comme les autres
15:05 Je serai un homme
15:55 Les dessous de
16:50 Festivals du monde
17:45 C dans l'air
19:00 Silence, ça pousse !
20:10 Des trains pas comme les autres
20:40 LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
21:30 Les routes de l'impossible
22:20 C DANS L'AIR
23:35 Les carnets de route de François Busnel
00:35 Soldes : tout doit disparaître !
01:25 Les dessous de
02:10 Le guépard, sprinter de la savane
03:00 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

11:45 Tempo express
12:10 Des baskets dans l'assiette
12:15 Les Zouzous
13:35 Consomag
13:40 Rango
15:20 Les derniers jours des dinosaures
16:30 La famille pirate
17:15 Slugterra
18:20 Dragons
18:40 Les 4 fantastiques
20:20 Un gars, une fille
20:45 Monte le son, la quotidienne
20:50 SCOUT TOUJOURS
22:20 LES GRANDES VACANCES
23:45 Monsieur de Funès
01:05 Bons plans
01:10 Monte le son, le live - Francofolies 2013
04:55 Un gars, une fille

12:00 How I met your mother
13:30 Femmes de loi
17:00 Storage Wars : enchères à New York
18:55 Touche pas à mon poste !
Même l'été
20:55 LE PRIX DU SANG
22:50 BRAQUAGE MORTEL

12:25 Talent tout neuf
12:30 Ma famille d'abord
16:35 Un dîner presque parfait
18:50 Malcolm
20:35 Soda
20:50 UNDER THE DOME

12:20 Les enquêtes impossibles
15:15 Ghost whisperer
17:00 Vampire diaries
19:45 Undercover Boss USA
20:40 NT1 Infos
20:45 NT1 Météo
20:50 BABY BOOM
23:25 4 bébés par seconde
01:35 Programmes de nuit

06:30 La Petite géante
07:00 Sam Sam
07:25 P'tit cosmonaute
07:50 Les Schtroumpfs
08:30 Gawayn
09:10 Rekkit
09:50 Johnny Test
10:15 Mes parrains sont magiques
10:50 La ferme en folie
11:30 The Woody Woodpecker II
11:55 Ariol
12:15 Mia
12:45 Zig et Sharko
13:20 Le cheval c'est trop génial
13:30 Barbie et les trois mousquetaires
14:50 Les tutos créatifs
14:55 Barbie et sa maison de rêve
15:05 Martin Mystère
15:55 Galactik football
16:20 Galactik football
16:50 Redakai
17:15 Spiez - Nouvelle génération
17:40 Gawayn
17:50 Gawayn
18:05 Monstres contre aliens
18:15 Monstres contre aliens
18:45 Rekkit
18:55 Rekkit
19:40 Le cheval c'est trop génial
19:45 Comme des Oufs !
20:45 LE 10ÈME ROYAUME
22:20 LE 10ÈME ROYAUME
23:50 Total wipe out made in USA
00:35 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
01:00 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
01:25 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
01:45 Inspecteur Gadget
02:10 Magic : famille féérique
02:35 Magic : famille féérique
03:00 Rosie
03:05 Rosie
03:10 Gawayn
03:20 Gawayn
03:35 Atomic Betty
03:45 Atomic Betty
04:00 Corneil et Bernie
04:10 Corneil et Bernie
04:25 Ratz
04:35 Ratz
04:50 Shuriken school : académie des ninjas
05:15 Les Zinzins de l'espace
05:25 Les Zinzins de l'espace

De gauche à droite : Riad Haddad (ambassadeur de Syrie à Moscou), Walid Mouallem (ministre syrien des Affaires étrangères), Bouthaina Shaaban (conseillère spéciale du président el-Assad), Sergueï Lavrov (ministre russe des Affaires étrangères), Vladimir Poutine (président de la Fédération de Russie), le 29 juin 2015.

La Russie tire ses marrons du feu

En matge des négociations 5+1. *Les négociations 5+1 piétinent, non pas du fait de Washington et de Téhéran, mais parce que Moscou entend que le nouvel ordre régional au Moyen-Orient élargi ne viole pas ses intérêts. Thierry Meyssan lève un coin du voile sur la prolongation des entretiens de Lausanne.*

Les négociations 5+1 trainent en longueur. Après les problèmes de santé de MM. Kerry et Zarif, toutes sortes d'autres prétextes ont été évoqués pour repousser la signature de l'accord. Pourtant, ni Washington, ni Téhéran, ne semblent s'affoler. Au contraire, tout fonctionne comme si le problème n'était plus entre les États-Unis et l'Iran, mais entre eux et le Conseil de sécurité.

J'ai, ici, révélé les négociations secrètes entre Israël et l'Arabie saoudite pour s'adapter aux conséquences de l'accord [1]. Je ne dispose pas d'informations aussi précises sur l'initiative russe, mais nous pouvons en déduire les grandes lignes.

L'accord états-uno-iranien [2] est la stratégie de second choix pour le président Obama après l'échec du partage du « Moyen-Orient élargi » avec la Russie, en 2013 [3]. Lors de la première conférence de Genève à propos de la Syrie (mais sans elle), Washington envisageait de confier à Moscou le soin de brider les pays arabes et d'assurer la sécurité d'Israël où résident plus d'un million d'anciens-Soviétiques. Toutefois ce plan échoua, non par la faute des Russes, mais du fait de la division de l'administration Obama. Les obsédés de la Guerre froide, Hillary Clinton et le général David Petraeus en tête, sabotèrent l'accord.

Il est donc tout à fait logique que Moscou s'assure aujourd'hui que les négociations états-uno-iraniennes ne se fassent pas à ses dépens.

Quels sont les objectifs stratégiques de la Russie ?

Au plan global, la Russie et la Chine poursuivent leur projet d'établir des routes continentales qui garantissent leur liberté économique. Tandis que les États-Unis tentent par tous les moyens de les en empêcher pour conserver la domination du monde via le contrôle des routes maritimes (théorie du « contrôle des espaces communs ») [4].

Le gaz contre les armes

En ce qui concerne le « Moyen-Orient élargi » [5], la Russie considère que son intérêt est d'avoir à sa frontière méridionale un Iran assez fort pour empêcher une invasion pro-occidentale, mais pas trop fort pour ne pas revenir aux fantasmes de l'empire perse. Vladimir Poutine entretient aujourd'hui d'excellentes relations tant avec le Guide de la révolution, l'ayatollah Khamenei, qu'avec le président de la République, le cheikh Rohani. Il a pris acte à la fois des succès militaires des Gardiens de la Révolution en Palestine, au Liban, en Syrie, en Irak et au Bahreïn, aussi bien que du formidable développement industriel de l'Iran. Plusieurs fois par semaine, des émissaires russes, officiels ou officieux, se rendent à Téhéran pour échanger des informations politiques, mais aussi militaires et économiques.

La Russie s'inquiète des conséquences de la prochaine vente du gaz iranien à l'Union européenne ; un projet qui avait été initialement imaginé par les États-Unis de sorte que Bruxelles puisse se passer du gaz russe. Mais, dans l'esprit de Moscou, ce risque n'existe qu'à court terme car progressivement la Russie se détourne de l'union européenne et, à moyen terme, elle vendra son gaz à la Chine. Le risque pour les finances russes n'existe donc que pour une période inférieure à 5 ans, voire moins ; juste le temps de construire ou de renforcer les gazoducs à travers la Sibérie. Pour dédommager la vente du gaz iranien à la place du gaz russe en Europe de l'Ouest, Téhéran s'est donc engagé à acheter pour des sommes considérables de l'armement russe. Il s'agira principalement de missiles anti-aériens S-400, capables de détruire n'importe quel aéronef en vol.

Cependant, cet accord se heurte à la résolution 1929 du Conseil de sécurité qui prohibe l'exportation d'armes à destination de l'Iran [6] ; une résolution que le président Medvedev avait décidé de soutenir et d'appliquer provoquant une crise avec son Premier ministre d'alors Vladimir Poutine. C'est pourquoi, le même Vladimir Poutine demande aujourd'hui que cette résolution soit abrogée avant la signature de l'accord 5+1.

Ce point ne devrait pas heurter Washington, mais accroitra la division du monde en deux blocs.

Le terrorisme

L'autre intérêt stratégique russe dans ce dossier, c'est l'avenir de Daesh. Il ne fait plus aucun doute que l'organisation terroriste, aujourd'hui commandée par la Turquie et financée par une partie de la famille royale saoudienne, est prête à abandonner l'Irak et la Syrie pour se déplacer dans la Caucase russe. Depuis septembre 2014, la direction de l'Émirat islamique a été purgée de ses officiers maghrébins. Ils ont presque tous été remplacés par d'ex-Soviétiques, principalement des Géorgiens et des Ouzbeks. Actuellement, les communications intérieures des officiers de Daesh, par talkie-walkie, ne sont plus en arabe, mais presque toujours en russe ; les jihadistes arabes n'étant que de la chair à canon. Moscou doit donc éliminer Daesh, maintenant au « Proche-Orient », ou devoir le combattre sur son propre sol, demain dans le Caucase.

C'est pourquoi, la Russie a convoqué une délégation syrienne à Moscou. À la grande surprise du ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Moallem, la délégation n'a pas discuté avec son homologue russe, Sergeï Lavrov, mais a été reçue par le président Poutine, le 29 juin. Celui-ci l'a chaleureusement accueilli en public, en présence de la presse, pour lui délivrer un long discours lui indiquant le projet russe : la Syrie doit se rapprocher de l'Arabie saoudite, de la Jordanie et de la Turquie pour éliminer Daesh. Puis, M. Mouallem fut invité à prendre la parole au point de presse aux côtés du président Poutine, sans jamais avoir eu l'occasion de lui répondre.

À l'évidence, la Russie avait déjà secrètement discuté de ce plan non seulement avec l'Arabie saoudite [7], la Jordanie et la Turquie [8], mais aussi avec l'Iran. Et elle tenait à montrer au reste du monde qu'elle était en mesure de dicter sa politique à la Syrie. Cette dernière, quoi qu'interloquée par le plan russe, ne peut qu'y trouver son compte puisqu'il marquerait la fin de la guerre.

Au demeurant, le plan russe correspond à la position syrienne qui, depuis janvier 2014 et la seconde conférence de Genève (où elle était invitée à la différence de la première conférence), appelle à l'unité internationale face au terrorisme. Une position qui n'a cessé de faire ricaner vu que les jihadistes sont soutenus, sous le nom d'« opposition modérée » syrienne… par l'Arabie saoudite, la Jordanie, la Turquie et d'une manière générale par l'Otan.

Le plan russe est-il réalisable ?

Le plan russe, qui est dans l'intérêt de tous les États du « Moyen-Orient élargi », contrevient cependant aux accords déjà négociés entre les Saoudiens et les Israéliens. En outre, il prive la Turquie —et donc l'Otan— de sa carte majeure : le contrôle du jihadisme international. Sa mise en œuvre dépend de l'équilibre interne de chaque État impliqué ; un sujet qui comprend de très nombreuses incertitudes, mais à propos duquel les services russes doivent être bien renseignés.

En réalité, le plan russe pose la question de la sincérité des États-Unis. Veulent-ils vraiment la paix au « Moyen-Orient élargi » (pour transférer leurs troupes en Extrême-Orient) et sont-ils prêts pour cela à se priver de Daesh comme arme future contre la Russie ?

C'est pourquoi les consultations continuent. Le président Rohani est en Russie à l'occasion du sommet des BRICS et de l'Organisation de coopération de Shanghaï à Oufa, le président Poutine se rendra en Turquie avant la formation du nouveau gouvernement ou les prochaines élections législatives, tandis que le roi Salman d'Arabie saoudite est attendu à Moscou.

Thierry Meyssan

Note :

[1] « Exclusif : Les projets secrets d'Israël et de l'Arabie saoudite », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 22 juin 2015.

[2] « Que deviendra le Proche-Orient après l'accord entre Washington et Téhéran ? », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 18 mai 2015.

[3] « Obama et Poutine vont-ils se partager le Proche-Orient ? », par Thierry Meyssan, Odnako (Russie), Réseau Voltaire, 22 février 2013.

[4] "The Geopolitics of American Global Decline", by Alfred McCoy, Tom Dispatch (USA), Voltaire Network, 22 June 2015.

[5] « Quelle place pour la Russie au Proche-Orient ? », par Thierry Meyssan, Odnako (Russie), Réseau Voltaire, 28 juillet 2010.

[6] « Résolution 1929 du Conseil de sécurité », Réseau Voltaire, 9 juin 2010.

[7] « Arabie saoudite et Russie : nouvelle prise de contact », par Boris Dolgov, Traduction Julia, Strategic Culture Foundation (Russie), Réseau Voltaire, 9 juillet 2015.

[8] « Comment Vladimir Poutine a renversé la stratégie de l'Otan », par Thierry Meyssan, Odnako (Russie), Réseau Voltaire, 8 décembre 2014.

Mots Fléchés Géants N° 660

Sadi Djouder

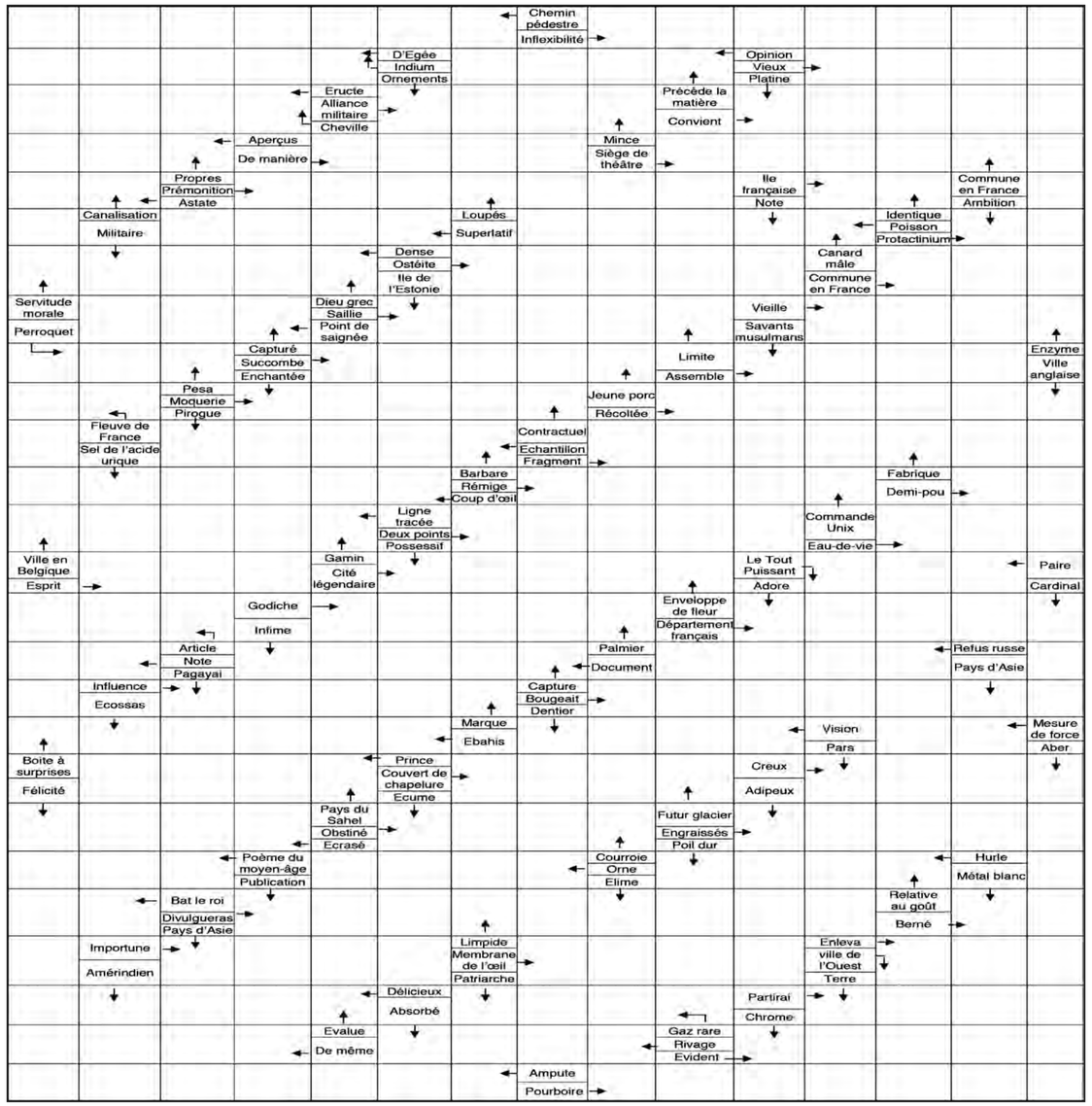

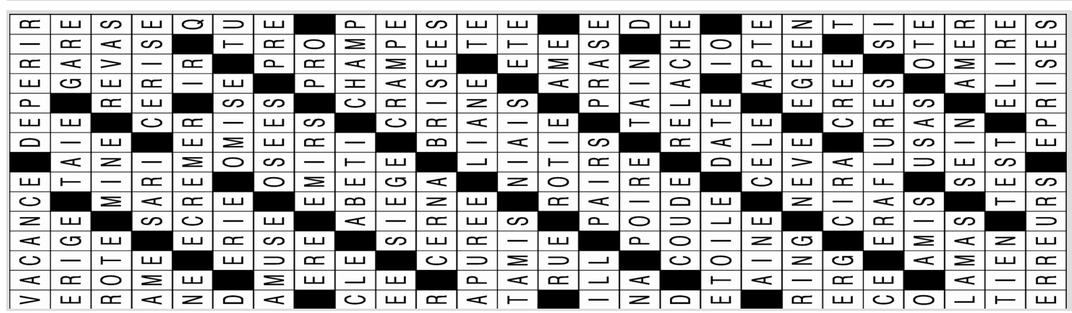

Solution MFG N° 659

Comment devient-on musulman(e)?

C'est simplement en disant : «La ilaha illa Allah, Mohammadour rasoolou Allah» avec conviction qu'une personne se convertit à l'islam et devient musulmane. Ces paroles signifient : «Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah1 et Mohammed est Son messager».

La première partie, «Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah», signifie que personne ne mérite d'être adoré à part Dieu, et que Dieu n'a ni partenaire ni fils. Pour être musulman, on doit aussi :

- Croire que le Coran est la parole de Dieu, révélée par Lui.
- Croire que le Jour du Jugement (ou Jour de la Résurrection) est bien réel et qu'il viendra, ainsi que Dieu l'a promis dans le Coran.
- Accepter l'islam et en faire sa religion.
- Ne pas adorer quoi que ce soit ou qui que ce soit à part Dieu.

Le prophète Mohammed a dit: {Dieu se réjouit plus du repentir de quelqu'un lorsqu'il se repent que ne se réjouirait l'un d'entre vous s'il montait son chameau dans une terre désertique et que son chameau s'échappe tout à coup en emportant sa nourriture et sa boisson. Il va s'allonger à l'ombre d'un arbre (attendant la mort), car il n'a aucun espoir de retrouver son chameau. Et alors qu'il est dans cet état de désespoir, voilà que son chameau est là, devant lui! Il le saisit par la bride et dit, sous l'effet de sa joie excessive: "Seigneur Dieu! Tu es mon serviteur et je suis Ton seigneur!", s'embrouillant tellement sa joie est intense.}2

La mosquée du prophète Mohamed(qssal) à Médine

De quoi le Coran parle-t-il?

Le Coran, le dernier livre révélé par Dieu, est la principale source sur laquelle se base chaque musulman pour sa foi et la pratique de sa religion. Il traite de tous les sujets qui concernent les êtres humains: sagesse, doctrine, adoration, transactions, lois, etc., mais son thème de base est la relation entre Dieu et Ses créatures. Il contient également des lignes de conduite et des enseignements détaillés nécessaires à une société juste, à un comportement convenable et à un système économique équitable.

Soulignons que le Coran a été révélé à Mohammed en arabe seulement. Donc n'importe quelle traduction du Coran, en anglais ou dans une autre langue, n'est pas le Coran lui-même, ni une autre version du Coran, mais seulement une traduction du sens de ses versets. Le Coran n'existe que dans la langue arabe dans laquelle il a été révélé.

Qui est le prophète Mohamed(qssal) ?

Mohammed était très religieux et pendant longtemps, il détesta la décadence et l'idolâtrie de la société dans laquelle il vivait.

À l'âge de quarante ans, Mohammed reçut sa première révélation de Dieu par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. Les révélations se poursuivirent pendant vingt-trois ans, et ensemble elles formèrent ce que nous connaissons comme le Coran.

Dès qu'il commença à réciter le Coran et à prêcher la vérité que Dieu lui avait révélée, il souffrit, avec son petit groupe de disciples, de persécutions de la part des mécréants. Les persécutions devinrent si acharnées qu'en l'an 622, Dieu leur ordonna d'émigrer. Cette émigration de la Mecque à la ville de Médine, située à environ 260 milles (418 km) au nord, marque le début du calendrier musulman.

Après plusieurs années, Mohammed et ses disciples purent enfin retourner à la Mecque, où ils pardonnèrent à leurs ennemis. Avant que Mohammed ne meure, à l'âge de soixante-trois ans, la majeure partie de la Péninsule Arabe était devenue musulmane, et moins d'un siècle après sa mort, l'islam s'était propagé jusqu'en Espagne à l'ouest, et aussi loin qu'en Chine à l'est.

Parmi les raisons qui expliquent la propagation rapide et pacifique de l'islam, il y a la vérité et la clarté de sa doctrine. L'islam appelle les gens à ne croire qu'en un seul Dieu, qui est le Seul qui mérite d'être adoré.

Le prophète Mohammed était un parfait exemple d'un homme honnête, juste, clément, compatissant, véridique et brave. Bien qu'il fût un homme, il était très loin d'en avoir les mauvaises caractéristiques, et il luttait et faisait tous ses efforts par amour pour Dieu et pour Sa récompense dans l'au-delà. De plus, dans toutes ses actions et ses relations avec les gens, il avait toujours la crainte de Dieu et le souci de Lui plaire.

Hadith...

- Le prophète (SAW) a dit: «Si les serviteurs savaient quelle est la valeur du mois de Ramadan, ils souhaiteraient que l'année entière fût Ramadan ». Rapporté par Bayhaqi
- Le Prophète sallallâhou 'alayhiwa sallam a dit : "La meilleure charité est celle accomplie pendant Ramadhân." Rapporté par At Tirmidhy
- Le prophète (SAW) dit: «N'est pas repoussée la demande faite par le jeûneur au moment de la rupture de son jeûne». Rapporté par Ibn Majah
- Le prophète (SAW) a dit: «Celui qui jeûne le mois de Ramadan, en connaissant et en respectant avec vigilance les règles du jeûne, expie son passé». Rapporté par Al Boukhari
- Le prophète (SAW) a dit:«C'est le mois de la patience, et la récompense de la patience est le Paradis. C'est le mois du don. C'est un mois dans lequel les ressources du croyant augmentent. Un mois dont le début est miséricorde, dont le milieu est pardon et la fin affranchissement du feu de l'Enfer». Rapporté par Bayhaqi
- Le prophète (SAW) a dit: «Lorsqu'arrive la première nuit du mois de Ramadan, Allah ordonne à son Paradis: «Prépare-toi et embellis-toi pour Mes serviteurs qui viendront bientôt dans Ma demeure et Ma générosité se reposer des peines du bas monde!» ». Rapporté par Bayhaqi

Sept questions courantes sur l'islam (Première partie)

Suite de la page 9

Être musulman signifie accepter totalement les enseignements et les lois révélés par Dieu et y obéir de façon active. Le musulman est celui qui fait le libre choix de fonder ses croyances, ses valeurs et sa foi sur la volonté de Dieu.

Même si on le voit plutôt rarement de nos jours, le terme « mahométans » a souvent été utilisé, par le passé, pour qualifier les musulmans.

Mais cette étiquette est un terme inapproprié et découle soit d'une déformation délibérée, soit de l'ignorance. L'une des raisons de cette déformation est que les Européens se sont laissés dire, durant des siècles, que les musulmans adoraient le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) de la même façon que les chrétiens adorent Jésus.

Évidemment, cela est tout à fait faux, puisque nul ne peut prétendre être musulman s'il voue son adoration à qui que ce soit ou quoi que ce soit en dehors de Dieu.

3. Qui est Allah ?

Le mot « Allah » est tout simplement le nom donné à Dieu, en arabe. D'ailleurs, même les juifs et les chrétiens de langue arabe appellent Dieu « Allah ».

Dans les traductions arabes de la Bible, le nom « Allah » est également utilisé. Les chrétiens de langue arabe, qui croient que Jésus est le fils de Dieu, parlent du « fils d'Allah ».

Le nom « Allah » est en fait très similaire au nom utilisé pour désigner Dieu dans d'autres langues sémitiques. Par exemple, le nom hébreu pour désigner Dieu est « Elah ». Pour des raisons qui demeurent obscures, certains non-musulmans s'imaginent que les musulmans adorent un Dieu différent de celui de Moïse, d'Abraham et de Jésus. Il n'y a rien de plus faux, puisque le pur monothéisme de l'islam appelle tous les peuples à adorer de façon exclusive le Dieu de Noé, d'Abraham, de Moïse, de Jésus, et de tous les prophètes et messagers qu'Il a envoyés à l'humanité.

4. Qui est Mohammed ?

Le dernier prophète envoyé par Dieu à l'humanité était Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui). Il commença à recevoir la révélation de Dieu à l'âge de quarante ans.

Puis il passa le reste de sa vie à expliquer l'islam et à le vivre au jour le jour. Il est considéré comme le plus grand des prophètes pour plusieurs raisons, mais d'abord et avant tout parce que Dieu l'a choisi pour être le dernier de la lignée des prophètes et que, par conséquent, sa mission se poursuit de façon ininterrompue jusqu'au Jour du Jugement.

Il est aussi considéré comme le prophète le plus important parce qu'il a été envoyé comme une miséricorde à l'humanité. Sa mission a amené plus de gens au monothéisme pur que celle de tout autre prophète. Depuis la nuit des temps, Dieu a envoyé des prophètes sur terre, mais chacun à une nation spécifique. Le prophète Mohammed, lui, a été envoyé comme dernier messager à toute l'humanité.

Même si d'autres communautés religieuses ont prétendu suivre un monothéisme pur et exclusif, des idées corrompues se sont infiltrées dans leurs croyances et pratiques, avec le temps, les éloignant ainsi du pur monothéisme des prophètes.

Certaines prirent leurs prophètes et leurs «saints» comme intercesseurs auprès de Dieu. Certaines autres allèrent jusqu'à croire que leur prophète était l'incarnation de Dieu sur terre ou encore le « fils » de Dieu.

Toutes ces idées fausses et fabriquées de toutes pièces menèrent à l'adoration d'êtres créés plutôt qu'à l'adoration du Créateur et contribuèrent aux croyances idolâtres selon lesquelles Dieu ne peut être approché qu'à travers des intermédiaires. Afin de prévenir de telles hérésies, le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a maintes fois souligné qu'il n'était qu'un être humain auquel Dieu avait confié la mission de prêcher Son message et de Lui obéir.

Il a donc enseigné aux musulmans à toujours parler de lui en tant que « messager et serviteur de Dieu ». Par son mode de vie et ses enseignements, Dieu a fait de Mohammed un exemple parfait pour tous les êtres humains : il était un prophète, un homme d'État, un chef militaire, un dirigeant, un enseignant, un voisin, un époux, un père et un ami exemplaire.

Contrairement aux autres prophètes et messagers, toutes les paroles et tous les actes du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) ont été mémorisés puis recueillis par écrit.

Nul ne demande aux musulmans de simplement «croire» que Mohammed a existé et que ses enseignements ont été préservés ; ils savent que ce sont des faits bien documentés.

Dieu a pris sur Lui-même de préserver contre toute altération le message qu'Il a révélé à Mohammed et Il a fait en sorte que jamais il ne soit oublié ou perdu. Cela était nécessaire du fait qu'Il envoya Mohammed en tant que dernier messager à l'humanité tout entière.

Tous les messagers de Dieu, sans exception, ont prêché le message fondamental de l'islam, c'est-à-dire la soumission à la Loi de Dieu et Son adoration exclusive ; mais Mohammed est le dernier messager à avoir été envoyé, avec le message complet et final destiné à demeurer le même, inchangé, jusqu'au Jour du Jugement.

Saha ftourkoum.
Le jeûneur

CUISINE

Feuilleté,viande hachée/aubergine

Ingrédient :

- 5300 gr de pâte feuilletée
- 150 gr de viande hachée
- 1 aubergine de taille moyenne coupée en petits cubes
- 2 oignons finement coupés
- 2 tomates fraîches coupées en petits cubes
- 4 cuillères a soupe d'huile
- sel
- poivre
- 1/4 de cuillère a café de curcuma
- 1/2 cuillère a café de cumin
- 1 jaune d'oeuf mélangé avec 1 cuillère a soupe de lait
- graines de pavot ou graines de sésames pour décorer

Les étapes :

Faire chauffer l'huile dans une petite poêle, et faire dorer l'aubergine sur feu très doux .
Transférer vos aubergines dans une assiette couverte de papier absorbant.
Dans la même poêle, faire revenir les oignons jusqu'à ce qu'il soient dorés.
À ce moment, rajoutez l'ail râpée, la viande hachée, sel, poivre, curcuma et cumin.
Faire revenir votre viande, jusqu'à ce qu'elle change de couleur.
Écrasez votre viande avec une fourchette si c'est nécessaire.
Incorporez les tomates, et continuez la cuisson sur feu doux jusqu' a évaporation de tout liquide.
Ajoutez les aubergines, mélanger et laisser sur feu 2 a 3 minutes.
Retirez du feu et laisser refroidir.
Étalez votre pâte pour faire un rectangle de 40 cm sur 25 cm.
Découper votre pâte en deux dans le sens de la longueur.
Ensuite en quatre dans le sens de la largeur pour faire 8 rectangles.
Faites 6 incisions sur les deux extrémités (gauche et droite) de votre pâte sans arriver au centre.
Mettre un peu de farce au centre, et faire votre tresse comme sur photo.

Soupe de petits pois

Ingrédients :

- 700 gr de petits pois
- 2 pommes de terre de taille moyenne coupées en cubes
- 2 carottes de taille moyenne coupées en rondelles
- un petit oignon
- 1 gousse d'ail
- sel
- poivre
- 4 cuillères a soupe d'huile d'olive
- 1 cube de bouillon de légumes ou de poulet
- 12 merguez
- quelques feuilles de persil pour décorer

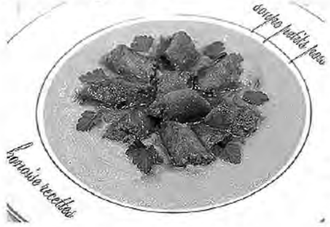

Les étapes :

Faire chauffer une marmite, ajoutez l'huile , l'oignon haché et faire revenir environ 2 minutes.
Rajoutez la gousse d'ail râpée, les carottes et les pommes de terre, sel et poivre.
Incorporez les petits pois, le cubes de bouillon de votre choix , un litre d'eau bouillit
Laissez cuire sur feu moyen jusqu'à ce que les légumes soient tendres et la suce réduite.
Mixez le tout pour obtenir une soupe plus ou moins épaisse,
Rajoutez un peu d'eau si vous voyez qu'elle est trop épaisse.
Faites cuire vos merguez dans une poêle a feu doux et récupérez la sauce.
Présentez la soupe dans des bols avec les merguez et la sauce ou selon votre goût.

Tajine aux epinards

Ingrédient :

- une botte d'épinard moyenne finement ciselé
- 2 grosses pommes de terre coupées en cubes et frites
- une botte de persil finement ciselé
- 200 gr de viande hachée
- un gros oignon haché
- 1 gousse d'ail râpée
- sel
- poivre
- 3 oeufs
- 6 fromages vache kiri
- 2 cuillères a soupe d'huile d'olive
- quelques olives vertes coupées en rondelles

Les étapes :

Dans une poêle, faites revenir l'oignon dans l'huile d'olive pendant quelques minutes.
Rajouter l'ail, les épinards, sel et poivre.
Faites revenir encore quelques minutes, jusqu'à évaporation totale de tout liquide.
Faites revenir la viande hachée avec un peu de sel et poivre, jusqu'à évaporation totale du liquide
Dans un saladier mélanger, épinards, viande hachée, olives, pommes de terre, et le persil.
Transférer dans un moule a gratin, ou dans des moules individuels.
Mettre dessus des cubes de fromage.
Légèrement battre les oeufs en omelette, saler et poivrer, et verser dans le ou les moules.
Faites cuire au four préchauffé a 180 degrés, jusqu'à ce que la surface soit dorée.

Boukala du jour :

Mchit ila bab el jnan ou 3ayat ya lili , Tahou aghsan dhab farrach mandili , Anaeddit el mlih ou ntouma eddiw ghiri.

Salade de riz au thon

Ingrédients :

- 2 poignets de riz
- 1 grosse tomate coupée en petit cubes
- 1 autre tomate coupée en tranches pour décorer
- 1/2 poivron vert coupé en petits cubes
- 1/2 poivron rouge coupé en petits cubes
- 10 olives noires coupées en rondelles
- 10 olives noires entières pour décorer
- 10 olives vertes coupées en rondelles
- 1 boite de thon égoutté
- 2 oeufs durs
- 4 cuillères a soupe de persil finement ciselé
- le jus de 1 citron
- 2 cuillères a soupe de vinaigre
- 1 cuillère a café de moutarde
- sel
- poivre
- 6 cuillères a soupe d'huile d'olive
- feuilles de laitue

Les étapes :

Faites bouillir le riz dans de l'eau salé pendant 10 minutes, égoutter et laisser refroidir.
Coupez les blancs d'oeufs en petits cubes et réservez les jaunes pour la sauce vinaigrette.
Mettre les jaunes d'oeufs dans un petit bol et les écraser a l'aide d'une fourchette.
Ajoutez la moutarde, le jus de citron, le vinaigre, l'huile d'olive, sel et poivre et bien mélanger.
Mélangez le riz, légumes, thon, persil, olives en rondelles et les blancs d'oeuf râpées
Versez dessus la sauce vinaigrette et bien mélanger.
Dans un plat a servir, mettre les feuilles de laitue tout au tour du plat en laissant un vide au centre.
Vessez au centre la salade de riz et décorez avec les tranches de tomates et les olives noires.

Baba

Ingrédients :

- 3 œufs,50 g sucre en poudre
- 3 c a s de lait chaud. 120 g farine
- 50 g beurre fondu ,1 sachet de levure chimique, 1 pincée de sel...

Préparation :

Séparez le blanc d'œuf , fouettez le jaune avec le sucre ,jusqu'a la couleur sera blanche , ajoutez le lait chaud beurre fondu la farine , et levure chimique un peut de la vanille ,
Mélangez tout bien , battez le blanc en neige bien ferme et incorporez les délicatement a la pate en soulevant bien la masse pour ne pas casser les blanc d'œufs.
mettez dans des moules de petits mouskoutchou, enfournerez au four chaud200

pendant 25 min , démoulez et laissez refroidir , préparez le sirop avec 1/4 d'eau et 80g sucre et la vanille ,et met sur le feu „ âpres plongez les baba pendant 30 s pour les deux cote bas et haut .. laissez refroidi décorez le centre avec une crème chantilly et des fruit.

Méga-exposition : *«Les échanges intellectuels Bejaia-Tlemcen» en août à El Khroub*

La méga-exposition "Les échanges intellectuels Bejaia-Tlemcen" sera ouverte au public durant tout le mois d'août prochain à El Khroub (Constantine), a indiqué samedi le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Khroub, Abdelhamid Aberkane.
M. Aberkane a précisé, dans un entretien à l'APS, que cette exposition, qui fera découvrir au public les extraordinaires aventures intellectuelles ayant favorisé le rapprochement de ces deux villes prestigieuses, avait été montée en 2011 dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique".
Organisée à El Khroub avec la collaboration du commissariat de l'évènement "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", l'exposition sera abritée par un chapiteau géant devant être dressé sur l'esplanade de la cité des "1.013 logements", à proximité de la maison de jeunes Abdelhamid-Bouchouk, en plein cœur de la ville.
L'exposition est composée, notamment, de fresques géantes, de représentations de l'architecture et des patrimoines matériel et immatériel des capitales des Zianides et des Hammadides, a fait savoir le président de l'APC.
Des figurines, des œuvres calligraphiques, des échantillons d'habits traditionnels et d'apparat, des pièces de monnaies frappées à l'effigie des souverains de l'époque, des médaillons, des ouvrages d'art, des manuscrits, des images, des livres anciens aussi rares que précieux, des toiles de peinture et des sculptures, autant de témoins d'un pan de l'histoire glorieuse de notre culture plurielle, pourront être admirés par le public, a ajouté M. Aberkane.
Cette méga-exposition, domiciliée de manière permanente dans un ancien fort transformé en musée, sur les hauteurs de la ville de Bejaia, a déjà été acheminée à El Khroub au moyen d'un convoi exceptionnel formée de trois camions de gros tonnage, a-t-il affirmé.

Festival hawzi : *«Ahbab cheikh Bouali» remporte la 9ème édition du festival de Tlemcen*

L'association "Ahbab cheikh Bouali" de Tlemcen a remporté le premier prix de la 9ème édition du festival national du hawzi qui a pris fin dans la soirée du samedi à la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen.
Les deuxième et troisième prix de ce festival musical national sont revenus respectivement aux associations "Ennahda" d'Oran et "El Qassantiniya" de Constantine. Des chèques d'un montant respectif de 300 mille DA, ,250 mille DA et 200 mille DA ont été remis aux trois lauréats.
Cette édition du festival a enregistré également l'organisation avec l'orchestre national de la musique andalouse un concours des meilleurs violonistes.
Ces prix sont revenus respectivement à Benalioua Hocine, de l'association "Ibn Badja" de Mostaganem, à Benhamida Faycal, de l'association "Slam" de Tlemcen et à Benlakhdat Oussama, de l'association "Ibn Badja". La soirée de clôture a été superbement animée par la chanteuse Kara Terki Zakia, qui a interprété des pièces andalouses puisées des écoles tlemcenienne et algéroise.
Cette ultime soirée a été clôturée en apothéose par Chaou Abdelkader, qui présenté à l'assistance un cocktail de chansons chaabi et hawzi . Cette 9ème édition du festival a enregistré la participation d'une quinzaine d'associations représentant plusieurs wilayas du pays ainsi que 21 chanteurs professionnels qui ont sillonné la wilaya pour animer des soirées notamment à Nedroma, Souahlia et Marsa Ben M'hidi.

Plongée au fond du théâtre amazigh algérien (*)

Racines numides. *Selon les spécialistes, les origines du théâtre algérien sont amazighes car remontant aux cérémonies populaires et autres rituels de la période numide.*

Par Mohamed Ghriss

Lors du séminaire de Batna consacré au thème "Le théâtre et l'anthropologie" (faculté des Lettres de l'université de Batna, 2012), les participants ont été unanimes à dire que les racines du théâtre algérien sont amazighes. Ainsi le Dr.Tamer Anoual, de l'université d'Oran qui a soutenu que les numides ont connu et pratiqué le théâtre plusieurs siècles avant l'occupation romaine, affirmant que les recherches qu'elle a menées ont mis en évidence que « le théâtre amazigh ancêtre du quatrième art algérien, existait bien avant l'arrivée des Romains, comme d'ailleurs l'ont évoqué certains historiens dans leurs écrits ». L'auteur de "Fouilles dans le théâtre numide", paru en 2007, nous apprend que Saint Augustin « avait aimé et pratiqué le théâtre, comme il devait le confesser « comme un acte de péché », dans son œuvre autobiographique ''Les Confessions'' »

Pour le Dr. Djamila Mustapha Zeggaï du département des arts dramatiques de l'université d'Oran, se basant sur des références historiques, le théâtre algérien « plonge ses racines dans la période numide », et s'est perpétué durant la période romaine dans tous le Maghreb comme l'atteste, selon elle, les vestiges de théâtres dans villes de Sedrata et Timgad (Algérie), de Lebda (Leptis Magna, en Libye), Carthage et Thélepte (Tunisie) et Lulia et Lixus (Maroc)… »

Pour sa part, M. Djamel Noui, chercheur en théâtre, à Batna, a estimé que le théâtre amazigh, qui fait appel à la danse, au chant et aux mimiques, se caractérise surtout par ses formes de spectacles festifs et divertissants : éléments qui sont toujours, selon ce chercheur, présents dans ce que l'on appelle dans la région des Aurès "Boughendja", "Arous El Matar" ou encore "Chayeb Achoura", bien connu à ce jour dans la région de T'kout, et qui représentent autant de manifestations du théâtre amazigh conservées dans la mémoire populaire.

D'autres universitaires de Batna, Sétif, Oran, M'sila, Bordj Bou Arreridj et Alger devaient débattre « des rapports entre l'anthropologie et le théâtre, des éléments culturels et civilisationnels dans la construction du théâtre amazigh, des manifestations des vieux rites, mythes et croyances dans les structures du théâtre moderne et des formes populaires du spectacle amazigh ».

Ajoutons que par ailleurs, la présence de ce théâtre algérien dans l'antiquité, semble également attestée par les formes de manifestations d'ordre esthetico-dramatique primordiales préfigurées sur les gravures rupestres tassiliennes et autres représentations de la protohistoire exposant la « théâtralité » des simulations de scènes particulières renvoyant à la vie quotidienne, la chasse, la lutte pour la survie des ancêtres afro-amazighs... Ces formes de théâtralisation de la vie quotidienne, comme le préfigurent les pictographies tassiliennes immortalisant ces « morceaux de l'âpreté de la vie » et autres « saynètes de délassement » aux motifs « comiques » saillants, n'ont alors cessé d'évoluer, transitant par diverses formes d'expressions « dramatiques » jusqu'à celles contemporaines, en passant par les phases intermédiaires d'incessantes évolutions …

A l'ère moderne, il est admis que le théâtre amazigh ne ait vu le jour avec l'apparition du mouvement des Scouts Musulmans Algériens vers 1940 qui lui ont permis de s'affirmer, alors qu'il ya eu précédemment l'expérience initiale des émissions radio en langue kabyle du théâtre radiophonique lancées à partir de 1938 parallèlement à la création par la chanson kabyle de « joutes oratoires », genre de duos dont le style des répliques accompagnées de musique où prédominent les paroles parait semblable à celui des saynètes européennes fredonnées. Bien évidemment, ces joutes avaient leur caractère spécifique, les répliques qui y avaient cours, suscitant rires et émois des auditeurs, n'étaient pas sans une certaine verve mettant en avant les sentiments de noblesse humaine ou encore les vertus morales de générosité, d'entraide, de bonté et d'amour franc fustigeant l'hypocrisie, l'égoïsme, la cupidité, etc. Ces valeurs exhalées trouvant dans ces joutes oratoires accompagnées de gestuelles et mimiques concomitantes, un viatique idéal pour concevoir ces arrangements expressifs par le verbe et la gestuelle corporelle, apparentés, sans conteste, aux formes d'expressions évolutives du théâtre amazigh

Pour l'universitaire Djamila Mustapha Zeggaï , rejoignant ce que soutient affirme l'homme de théâtre Omar Fetmouche, « le véritable début du théâtre amazigh algérien, sous sa forme moderne, date du milieu des années 1960 avec les pièces radiophoniques diffusées sur les ondes de la Radio nationale par les artistes Hilmi, Cherifa et Djamila ».

Mais c'est surtout aux lendemains de l'indépendance, que le théâtre amazigh a pu amorcer les prémices de sa forme scénique moderne , des observateurs considérant que cette dernière a été inaugurée par la traduction de la pièce de Kateb Yacine « Mohamed prend ta valise » jouée en Tunisie dans les années 1970, décrochant alors le premier prix. Cependant, en dépit de cette affirmation et des manifestations dramatiques antérieures, le théâtre d'expression amazighe restera pendant longtemps ignoré. Et c'est au défunt Mohya qu'échut la tache de promouvoir et charpenter au fur et à mesure, la particularité du théâtre amazigh, notamment avec ses célèbres pièces traduites du patrimoine universel. Cet autre pionnier de ce théâtre, Mohand Ouyahia dit Mohya avait adapté notamment en langue amazighe plusieurs œuvres de Bertolt Brecht et de William Shakespeare !

Par ailleurs, à la suite de l'année –phare 1980 du Printemps berbère, l'université de Tizi – Ouzou devient le lieu par excellence pour la multiplication des diverses formes de représentations théâtrales que les jeunes auteurs des lycées, collèges ainsi que du mouvement associatif développent permettant, ainsi, à de jeunes auteurs de s'imposer dans le sillage de l'expression théâtrale. Ces « débuts » du théâtre d'expression amazighe ont été ensuite consolidés par les Journées de théâtre amateur de 1983 à 1985 organisées dans la ville de Beni-Yenni (Tizi-Ouzou) par la troupe Amezgoun Ndjerdjer, selon le Dr. Mustapha Zeggaï, observant que la première œuvre professionnelle de théâtre amazigh était intitulée « Thenini », et signée par le maestro Mohamed Fellag. Depuis, l'organisation périodique de festivals du théâtre amazigh n'ont cessé de se succéder … quoique avec des manques à gagner (la généralisation restant à faire mais il est vrai qu'il y a le manque d'aide de nombre d'instances publiques nationales demeurant, hélas à ce jour, inconscientes de la valeur de leur propre art langagier patrimonial de nos origines amazighes africaines.

Mais gageons que l'avenir du quatrième art algérien d'expression tamazight originelle s'annonce prometteur, malgré tout, avec notamment les incessantes recommendations des milieu culturels nationaux , la publication des pieces anciennes et nouvelles écrites en Tamazight et tout autant la poursuite de travaux de recherches sur le theatre amazigh.

M G

(*) (Extrait du chapitre littérature Amazighe d'un ouvrage à paraitre intitulé « Du Tasili à El Djazair ; essai sur les littératures algériennes plurielles » (Mohamed Ghriss- ANEP)

La pièce Ya Oualfi Meriem Sarkhat Al Rokh de Tamanrasset séduit le public

Tréteaux. La pièce Ya Oualfi Meriem de l'association culturelle des arts dramatiques Sarkhat Al Rokh de Tamanrasset dont la générale a été présentée samedi au théâtre régional de Constantine (TRC) a beaucoup séduit les nombreux spectateurs présents.
Ecrite par Mohamed-Tayeb Dehimi et mise en scène par Azzouz Abdelkader, l'œuvre relate une histoire d'amour dans une société conservatrice où les codes sociaux sont scrupuleusement respectés. Entre Meriem, campée par Wahiba Baâli, une jeune femme issue de l'aristocratie targuie et Ouenas, un simple artisan passionné de musique, nait une passion si débordante que les deux amoureux tentent de briser ces fameux codes sociaux.
Courageuse et déterminée, Meriem, décidée à "casser" les tabous, part alors à la rencontre de Ouenas dont le rôle a été confié à l'artiste Sadek Youcef.
Dans une intrigue dramatique enveloppante, au cœur d'un décor illustrant l'Ahaggar et ses paysages à couper le souffle, les événements se succèdent et s'enchainent jusqu'à ce que l'histoire de la passion entre Meriem et Ouenas fasse le tour de la tribu.
Le metteur en scène, soucieux d'apporter d'autres colorations à sa conception de la pièce, a intégré des danses et des chants qui ont beaucoup plu à l'assistance.
Ne supportant qu'un serviteur inflige un tel affront à ses maîtres, Mustapha, le cousin épris de Meriem, complote contre Ouenas, l'attire dans un piège et finit par le tuer.
Le père de Meriem, sa mère, sa servante et des gens de la tribu tentent, à la fin de la pièce, d'expliquer les codes sociaux, quelques-uns les approuvant d'autres les rejetant.
En coulisses, le metteur en scène, faisant part de sa joie devant la "réceptivité", a indiqué que la pièce Ya Oualfi Meriem est une histoire "intemporelle" qui pourrait avoir lieu dans toute société. Il a également ajouté que la distribution de cette pièce, entre comédiens amateurs de Tamanrasset, Touggourt, Batna et de Tizi-Ouzou a permis de présenter un "travail dynamique".
Inscrite dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", la pièce Ya Oualfi Meriem sera présentée le 23 juillet prochain à Alger avant une tournée qui conduira la troupe dans une dizaine de wilayas du pays, a-t-on noté.

Baba Merzoug ou le canon algérois «captif» depuis 1830 en France

Suite de la page 9

Parmi les canons disposés de chaque côté de l'entrée des Invalides, à Paris, seize pièces choisies pour "leur intérêt artistique et historique" proviennent de l'arsenal qui protégeait Alger, composé autant de canons fondus dans la médina que d'autres pièces saisies lors des courses en Méditerranée. Selon un inventaire fait par l'armée française, le nombre total de pièces d'artillerie en bronze que comprenait l'arsenal d'El Djazair en 1830 était de 900, avec un poids global de 3.000 quintaux. Pour autant, l'intérêt de l'armée coloniale ira vite vers Baba Merzoug, la Consulaire.
Baba Merzoug avait été, dans un premier temps sélectionné pour figurer au nombre des trophées de l'Hôtel des Invalides. Mais, l'amiral Duperré, qui a ramené en France les canons algériens, a demandé au ministre de la marine son transfert vers la ville de Brest, où il a été érigé face contre ciel dans la cour de l'arsenal. Par la suite, un coq en bronze a été placé sur la bouche de La Consulaire.

La Consulaire

Baba Merzoug est venu au jour à la fin des travaux de fortification de la ville d'Alger, en 1542. Fabriqué par un fondeur vénitien suite à la commande du pacha Hassan, qui avait succédé à Kheireddine, sa portée était exceptionnelle pour l'époque, 4.872 mètres, et un poids impressionnant, 12 tonnes.
C'est une superbe pièce d'artillerie, unique en son genre, finement ciselée, qui va dorénavant défendre Alger, la rendant inviolable, absolument inattaquable par mer. Servi par quatre "Tobdjis" (artilleurs) et un chef-tobdjis, le canon est dirigé vers Rais Hamidou (ex-Pointe Pescade, ouest d'Alger), interdisant dorénavant à tout navire de s'approcher d'Alger. En 1671, l'histoire de ce canon terrible va basculer: il interdira à la flotte de l'amiral Duquesne, qui assiégeait Alger, de s'emparer de la ville. Un fait de guerre qui va lui valoir une animosité tenace de deux siècles, après une vengeance terrible des français. Le consul de France et missionnaire auprès du Dey à Alger, le père LeVacher, accusé de traîtrise par le rais Meso Morto (demi mort), a été mis dans la bouche du canon et "tiré" avec un boulet vers le navire amiral français, dont l'escadre bombardait la ville. Il sera appelé, dès lors, par la marine française "La Consulaire". Mais, ce sera la dernière fois qu'il envoie un boulet. La charge employée était si forte que le canon se fendit à la culasse. Il ne servira plus après. Mais, l'endroit où il se fendit a été masqué par une toile goudronnée, et le secret de sa "mort" bien gardé. Il gît sur son emplacement actuel, au port de Brest, depuis le 27 juillet 1833. Un comité chargé de sa restitution a été mis en place dans les années 2000. Mais, sans résultats, jusqu'à présent. Son lointain souvenir, ainsi que les 1.000 canons qui défendaient El Djazaïr, est toujours présent pour les algérois notamment, lorsque la fin de la journée de jeûne, au mois de ramadhan, était annoncée jusque vers les années 1970, par un coup de canon, tiré du port d'Alger.

Les RDV des arts et de la culture

● **Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)**
Vendredi 10 juillet : Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.
Jusqu'au 15 juillet : Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.

● **Musée régional des arts et des traditions populaires de Médéa**
Jusqu'au 15 juillet : Exposition sur le voile traditionnel el-haïk.

● **Galerie des Ateliers Bouffée d'Art (RÉsidence Sahraoui, Les deux Bassins, Ben Aknoun, Alger)**
Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auressien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi , Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

● **Galerie Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)**
Jusqu'au 9 juillet : exposition de photographies «Fantasia... authenticité et patrimoine».

● **Centre culturel Mustapha-Kateb (place Audin, Alger)**
Jusqu'au 14 juillet : exposition collective d'artisanat.

● **Institut français d'Alger (Alger-Centre)**
Du 5 au 7 juillet à 22h30 : Cinéma sous les étoiles dans les jardins de l'Institut (entrée libre).
Lundi 6 juillet : Film «L'italien» d'Olivier Baroux (France, Comédie, 102', 2010).
Mardi 7 juillet : Film «Mais où est donc passé la 7e compagnie?» de Robert Lamoureux (France, Comédie, 95', 1973).

● **Parking d'Ardis (Pins-Maritimes, Alger)**
Jusqu'à la fin du mois de ramadhan : Cirque Amar, tous les jours à 22h et à 0h10. Spectacle spécial dimanche et lundi à 0h10 (prix : 500 DA).
Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (rue Larbi-Ben -M'hidi)
Jusqu'au 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

● **Institut culturel italien d'Alger (El Biar)**
Durant le mois d'août : L'Institut ouvre une session de cours intensifs en langue italienne niveau A1.
Initiation tous les jours de 9h à 13h.
Inscriptions en cours.

● **Chapiteau de l'hôtel Hilton (Pins-Maritimes, Alger)**
Lundi 6 juillet : Concert de Gnawa Diffusion.
Mardi 7 juillet : Concert de Mister You.
Jeudi 9 juillet : Spectacle de Abdelkader Secteur.

Ramadan sous la canicule quand jeûner devient un péché

Le mois du Ramadan bat son plein, la canicule aussi. Face à cette vague de chaleur d'une rare intensité qui touche la France, quelle attitude doivent adopter les jeûneurs pour ne pas subir les fâcheuses conséquences d'un coup de chaud sur leur santé ?

Particularité cette année, l'épisode caniculaire intervient en plein mois du Ramadan. La France n'est pas la seule à le subir. Plusieurs pays du monde musulman font face à une exceptionnelle chaleur, comme au Pakistan où les autorités dénombrent plus de 1 300 morts en une semaine.

Lors de cette période de 29 ou 30 jours consécutifs, les musulmans se soumettant à ce pilier n'ont pas la possibilité de manger et surtout de boire de l'aube jusqu'au coucher du soleil. Chacun y va de son astuce pour tenir bon : s'asperger d'eau fraîche – la douche n'étant pas interdite pendant Ramadan ! –, se rincer la bouche, rester au frais ou encore éviter de sortir pendant les fortes périodes de chaleur.

Mais lorsque la difficulté est telle que la santé peut ne plus suivre, faut-il se forcer à jeûner ? La réponse est évidemment non, de l'avis des principales écoles juridiques de l'islam. La vie est sacrée et c'est autour de ce principe fondamental que la religion musulmane est aussi bâtie, bien que des usurpateurs aient décidé d'en dévoyer les enseignements pour justifier le terrorisme.

Mehdi, 29 ans, témoigne : « J'ai souvent mal aux reins mais je me suis forcé à faire Ramadan au début. Comme tout le monde, avec tout le monde... ». Non sans conséquences, aggravées par la hausse de températures observée depuis plusieurs jours : certaines fois, « je n'arrive presque plus à bouger. » Sous les conseils avisés de son entourage, il est désormais convaincu que la meilleure chose à faire pour sa santé est d'arrêter le jeûne le temps qu'il faudra. « Même quand j'ai l'impression que ça va mieux. Je dois boire », dit-il.

La dérogation a ses règles

Car se forcer à jeûner malgré les risques encourus n'est pas recommandé, voire interdit dans certains cas, et revient en effet, selon la tradition islamique, à dénigrer une faveur de Dieu envers les Hommes. « Dieu veut pour vous la facilité, Il ne veut pas pour vous la difficulté », lit-on à la sourate « La Vache » (verset 185). Ainsi, toute personne se sentant en incapacité de jeûner par crainte pour sa santé sont dispensées de jeûne. Nul besoin d'une énième fatwa : la dérogation est déjà possible pour elles, quel que soit l'âge, au même titre que les malades, les personnes très âgées, les femmes enceintes ou encore les voyageurs.

En revanche, ils sont tenus de rattraper les jours non jeûnés dans l'année «par un nombre égal d'autres jours» (verset 184 de la sourate «La Vache») dès lors qu'ils sont en capacité de le faire ou bien, le cas échéant, de compenser ces jours par des dons en nature ou en argent afin de nourrir des nécessiteux.
Etre dispensé de jeûne ne signifie pas forcement avoir raté son Ramadan : autant faire usage de la dérogation lorsque celle-ci est justifiée !

Les conseils à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques, diffusés par le ministère de la Santé afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

• Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
• Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
• Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
• Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée…) ;
• Evitez les efforts physiques ;
• Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
• Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
• Prévoir le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur….
• Consultez régulièrement les météo pour vous informer.

Jeûner, bon pour la santé ?

De courtes périodes de jeûne pourraient avoir un effet bénéfique sur le traitement de certains cancers, selon une étude américaine parue dans la revue Science Translational Medicine.
Une découverte qui devrait relancer le débat : quels sont les effets du jeûne sur la santé ? Notre organisme peut-il en tirer parti ? On fait le point.

Des risques de carence ?

Très populaire outre-Rhin depuis les années 60, la pratique du jeûne est encore discrète en France.
Ceux qui ont sauté le pas se félicitent des changements constatés habituellement après deux ou trois jours : sensation de bien-être, amélioration de l'humeur, regain de vitalité, meilleur sommeil...
Mais les opposants ne manquent pas d'arguments.
«En France, on ne dispose d'aucune étude scientifique prouvant les bénéfices du jeûne" soutient le Dr Bertrand Guérineau, nutritionniste. "Si vous en faites un après des excès, il est évident que vous allez vous sentir mieux. Mais si vous avez une alimentation normale, ça ne sert pas à grand chose. Vous risquez surtout une carence en vitamines et en minéraux."
Une objection à laquelle répond le Dr Toledo, nutritionniste en Allemagne : "lors d'un jeûne strict, c'est-à-dire à l'eau, c'est possible.
C'est pourquoi il convient d'ajouter des bouillons de légumes, des tisanes, des jus de fruits et des eaux minérales, pourvoyeurs de vitamines et de minéraux."

Nullement une façon de maigrir

Privé de repas, l'organisme fabrique des corps cétoniques à partir des graisses de réserve.
Encore plus dopants que le glucose utilisé en temps normal par le cerveau, ils effacent la sensation de faim et entraînent une impression de bien-être. Il ne faut donc pas se laisser griser ni lui attribuer des propriétés qu'il n'a pas.
Le Dr Apfeldorfer insiste : "Il n'y a pas de problème s'il est observé quelques jours dans une optique de recentrage sur soi. Mais il faut s'inquiéter si le jeûneur en attend une purification ou se l'inflige en punition.
A éviter aussi si l'on a des difficultés affectives car la privation de nourriture exacerbe les émotions et pourrait aggraver d'éventuels troubles du comportement alimentaire.
Pour en profiter, ne commencez jamais sur un coup de tête, ni seule. Le jeûne doit durer une semaine au moins, au calme, en compagnie d'autres personnes et avec des activités physiques adaptées pour stimuler le processus d'élimination. Autant dire qu'il est incompatible avec une vie professionnelle ou familiale !
Et il ne doit en aucun cas servir de régime express.
Certes, la perte de poids rapide peut tenter celles qui ont du mal à s'astreindre à un régime de longue haleine.
Mais tous les spécialistes s'accordent : les kilos perdus seront repris à coup sûr, à moins de modifier ensuite son alimentation et ses habitudes de façon drastique.
C'est d'ailleurs pour cela que l'on doit respecter une phase de réadaptation à la fin du jeûne, pour revenir à une alimentation et un rythme de vie normaux.
Tentée malgré tout ? Parlez-en d'abord à votre médecin.

Un moyen de se recentrer sur soi

Plus qu'un simple désir d'éliminer les toxines, le jeûne correspond à une démarche spirituelle.
"En rompant avec les habitudes alimentaires et sociales, il crée un état propice à la réflexion, au recentrage sur soi.
Sous l'effet de la privation de nourriture, le fonctionnement cérébral est modifié et l'esprit est davantage orienté vers le moi, d'où parfois un sentiment de toute-puissance et l'impression d'être au-dessus des contraintes du corps" analyse le Dr Gérard Apfeldorfer, psychiatre.
Un processus utilisé depuis la nuit des temps par les ascètes, qui associent jeûne et méditation.

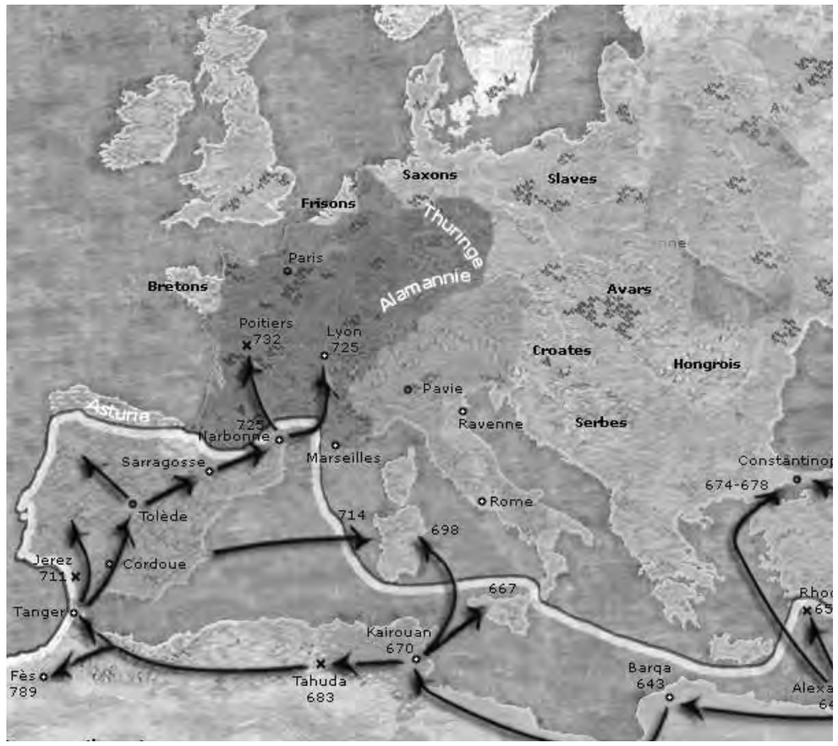

L'avènement de l'Islam au Maghreb

Par Mohamed Ghriss (*)

Partie 20

La Régence face aux menaces de l'Europe chrétienne

Le Dr Moulay Belhamissi, parlant d'une grande ville française ou le marché des captifs algériens est assez connu dans l'Histoire :
«Si Marseille fut un centre de vente, elle fut surtout une place importante de captifs. Elle éprouva un grand besoin d'acquérir des esclaves musulmans.
Le grand nombre de galères ancrées dans le port ainsi qu'à Toulon, exigeait la possession de plus de dix mille rameurs.
Et comme le recrutement local était déficient, il ne restait plus que le recours à la course et à l'achat pour combler le déficit.
Les corsaires de Marseille se mirent à courir les mers. Le poète Malherbe (22) chanta leurs exploits. Dans une ode à Henri Le Grand, il dit:
«Tantôt nos navires braves,
De la dépouille d'Alger,
Viendront les Mores esclaves,
A Marseille décharger»
Voilà esquissé brièvement une idée sur la réalité de l'esclavagisme à l'époque de la Régence ottomane ou les occidentaux ne faisaient cas que des captifs chrétiens dans les geôles algériennes, s'indignant avec fracas des supplices infligés aux leurs mais taisant discrètement ceux réservés aux musulmans tombés entre leurs mains. Ainsi ces mauvais traitements qui remplissent la bibliothèque «barbaresque» , répercutant le mythe entretenu du pirate esclavagiste musulman, que les conquérants occidentaux sont allés provoquer ,chez lui, sa réaction de défense, et par conséquent, sa mainmise sur nombre de captifs parmi ses assaillants.
Quant à la nature des traitements cruels subis par leurs captifs, les délégués de la Croix visitant les bagnes du sultan Ottoman en 1670, se rendirent compte, que d'une manière générale, "l'esclavage turc est le moins rude de tous et qu'il vaudrait bien mieux tomber entre les mains du moindre bey des galères que du vice-roi de Naples" (23) Thédénat qui devint ministre à la Cour de Mascara, rendit justice, dans ses mémoires, à ses «tortionnaires, consignant, notamment : «Quant à nous, nous ne fumes pas aussi maltraités par nos ravisseurs que nous l'aurions cru… Comme ils (les Algériens) ne trouvèrent en nous aucune résistance (en mer) , et que par conséquent personne d'eux n'avait été blessé, ils furent assez humains pendant les quatre jours (fin mars – début avril 1779) que nous mimes pour arriver à Alger" (24)
Par ailleurs, Cervantès qui fut esclave du «cruel Hasan Vénéziano» était dispensé du travail et jouissait des largesses de Zoraide , la fille d'un riche Maure (25) D' Aranda mangeait avec son maître Cartabone Moustafa " du même plat, étant assis à son coté les jambes croisés à la mode turque" (Cf. Aranda (Le Sieur d'), Relation de captivité, p. 53, cité par Moulay Belhamissi (26)
D'une manière générale, en Afrique le devenir des captifs assignés à l'état d'esclavage diffère de ceux condamnés aux galères et travaux forcés en Europe, (…) les esclaves pouvaient presque immédiatement commencer à gravir l'échelle, menant à la libération, en partant de leur privation complète de droits (…) les nombreux esclaves noirs d'Andalousie jouissaient d'un code spécial du travail octroyé par l'autorité royale et leur principal juge qui était un de leurs congénères et qui les représentait était connu comme le "Comte nègre".
A mesure que les années passèrent, ils se mêlèrent à leurs "voisins libres" et perdirent leur identité ethnique" (Cf. Basil Davidson, Mère Afrique) (27).
Parmi ces derniers, ceux notamment qui avaient accepté d'embrasser la religion de l'Islam, par conviction ou souci de se préserver.
Mais qu'en fut-il du sort des innombrables captifs africains et berbères – maures musulmans, acheminés durant des siècles vers l'Occident dans des bateaux négriers, portugais et espagnols, puis, nous dit Basil Davidson, dans ceux d'Angleterre , de France, de Hollande, de Prusse, du Danemark, de Suède, du Brésil, des Etats-Unis d'Amérique ?
L'histoire retiendra que quand ces malheureux fléchissant dans les conditions infernales de transportations, n'étaient pas atrocement livrés aux requins des fonds marins, ils se voyaient généralement, en Occident, affectés à des travaux de forçats.
Pour ce qui concerne certains captifs, ils étaient constamment affectés aux galères. Entre 1700 et 1710, 10 à 15 °/° des effectifs, en France, étaient musulmans "auxquels on réservait les postes de vogue les plus harassants" (Cf. Zysberg, "Marseille, cité des galères à l'age classique", Marseille) (28).
S'appuyant sur des documents relatifs aux galères pontificales basées à Civita Vecchia , le Dr Belhamissi note qu'en 1720, les esclaves musulmans originaires de l'Afrique du Nord représentaient 74 °/° de l'ensemble des galériens (Cf. Bono (S.) , "Achat d'esclaves Turcs pour les galères pontificales", (XVI-XVIII è siècles),Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée, n° 39/ 1985-1, p. 88, n. 17).
Quant aux autres documents examinés et études menées par notre universitaire sur ce sujet des captifs algériens en Europe, ce dernier prévient que ses pages écrites ne constituent que le commencement d'un travail qu'il appartient aux historiens sensibles et chercheurs motivés d'approfondir en élargissant les investigations à tous les pays au nord de notre mer méditerranée, dans l'espoir d'apporter d'autres éléments édifiants ne figurant pas dans son thème abordé.
C'est le devoir d'histoire et de mémoire du pays en connexion avec d'autres du voisinage méditerranéen qui interpelle, nécessitant le dépoussiérage des dépôts d'archives de telle ou telle bibliothèque d'Espagne, de France, d'Italie, de Malte, du Portugal, de Turquie, etc., susceptible de mettre à jour les secrets de toute une littérature sur notre passé.
L'effort en vaut la peine, vraiment, comme l'avait souhaité le regretté Moulay Belhamissi (décédé en octobre 2009), laissant en conclusion cette recommandation : " Au récit fleuve sur les esclaves européens vivant à Alger, il faut opposer, sans passion ni parti pris et grâce aux bons matériaux qui restent à glaner et à analyser avec objectivité, une histoire vraie et détaillée de l'esclavage en terre chrétienne." (dixit feu Moulay Belhamissi)

M. G.

Notes
(22) Cf. Malherbe, œuvres, La Pléade, Gallimard, 1971, p. 783; Moulay Belhamissi , Les captifs algériens et l'Europe chrétienne, p. 30, ENAL ,Alger 1988).
(23) Cf. La Croix (Le Sieur) , Relations universelle de l'Afrique ancienne et moderne, Lyon 1688).
(24) Cf. Thédérat, Mémoires... R.A, 1948, pp. 143- 184.).
(25) Cf. Turbet Delof, Bibliographie critique n° 105).
(26) Cf. Moulay Belhamissi, idem p. 53.
(27) Cf. Basil Davidson,idem.
(28) Cf. Zysberg, "Marseille, cité des galères à l'age classique", Marseille Revue municipale, 1980, pp. 71- 84).

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 660

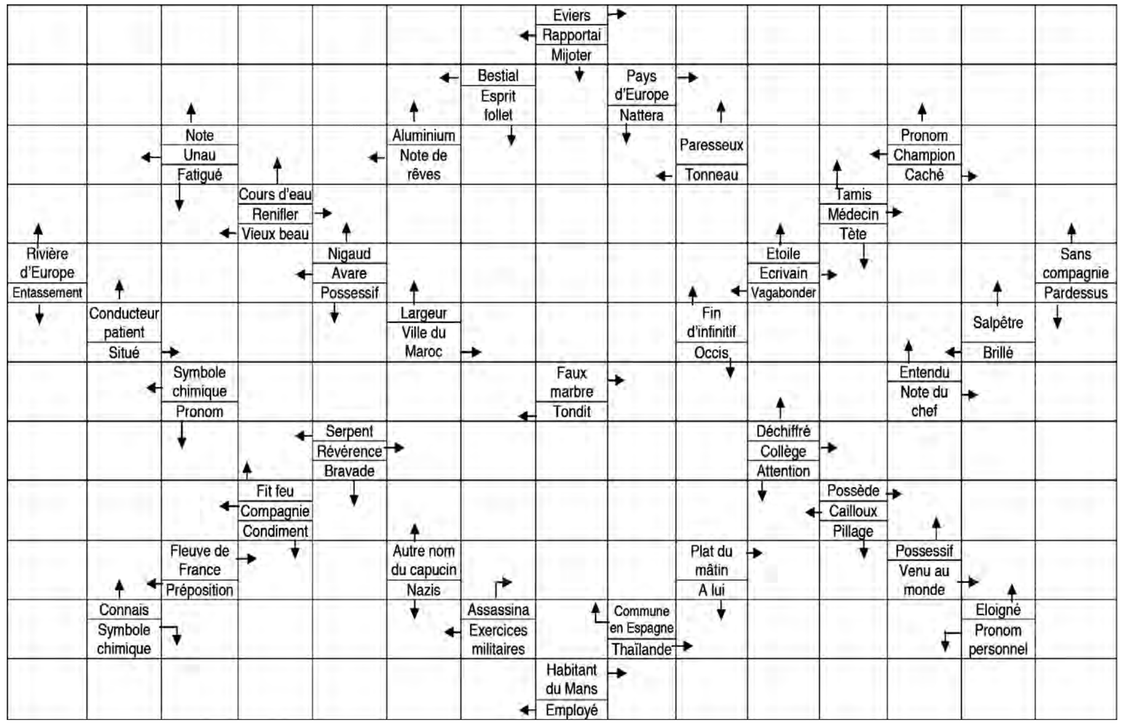

Mots croisés N° 660

Horizontalement :

1 – Courroie à laquelle est suspendu l'étrier.
2 – Assassinera. – Ecorce du chêne.
3 – Coutumes. – Mélodie. – Sur une borne.
4 – Dieu marin primitif surnommé «le vieillard de la mer».
5 – Egalement. – Finassa.
6 – Mis de niveau.
7 – A recenser. – Bière anglaise. – Lac du Soudan.
8 – Puissant explosif. – Partisan de l'arianisme.
9 – Chose étrange.

Verticalement :

1 – Universitaire.
2 – Dissimulés. – Fleuve d'Angleterre.
3 – Note de musique. – Gros serpent d'Amérique du Sud. – Tour symbolique.
4 – Armée irlandaise. – Grande puissance.
5 – Vaniteux. – Orignal.
6 – Métro parisien. – Désert de sable.
7 – Agent de liaison. – Courts cours. – C'est-à-dire.
8 – Clairsemés. – Catégorique.
9 – Figue qui a neuf angles et neuf côtés.

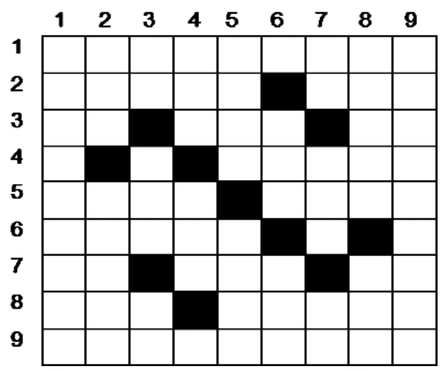

Mots Croisés N° 659

N	E	A	N	M	O	I	N	S
E	T	C	■	E	C	R	I	T
V	U	■	S	A	R	■	E	U
R	I	A	■	T	E	L	■	P
A	S	I	E	■	S	A	R	I
L	■	E	V	A	■	C	I	D
G	I	■	I	N	O	■	S	I
I	L	O	T	E	■	N	E	T
E	S	C	A	L	A	D	E	E

Mots fléchés N° 659

M	O	R	C	E	A	U	■	A	S	S	E	T	T	E
■	P	A	R	L	E	M	E	N	T	A	I	R	E	■
B	A	T	I	■	R	E	V	E	E	■	N	O	T	E
A	L	E	■	S	E	■	E	T	R	E	■	P	U	S
L	E	■	A	U	R	A	■	H	I	L	E	■	S	T
U	■	E	S	C	A	L	E	■	L	A	M	A	■	A
S	T	U	C	■	S	E	R	I	E	■	B	R	E	F
T	I	R	E	T	■	A	I	R	■	C	O	A	T	I
R	■	E	S	O	N	■	N	■	N	O	U	S	■	L
A	T	■	E	T	O	N	■	R	I	S	T	■	S	A
D	E	R	■	A	C	E	R	E	E	S	■	C	I	D
E	T	A	B	L	E	S	■	E	T	E	N	D	R	E

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA
Bureau de Béjaïa
Adresse : Immeuble Hadj Ali Boulvard de la Liberté - Béjaïa
Tél. 034 12 71 99

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 001316510066 4 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone :
- 0555913265
- 0659208202
- 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

Horaires de prière

Béjaïa		Tizi Ouzou		Alger	
Dohr	12:46	Dohr	12:50	Dohr	12:54
Asr	16:37	Asr	16:41	Asr	16:45
Maghreb	20:06	Maghreb	20:10	Maghreb	20:14
Isha`	21:45	Isha`	21:49	Isha`	21:53
Fajr	03:33	Fajr	03:37	Fajr	03:41

Accrostiche

Une famille

Une famille avançant
Nécessaire épanouissement
Et parents prévoyants.

Faire grandir beaucoup d'enfants
Aidés des grands, mécontents
Même de leurs grands-parents
Ils sont là, les élevant
Les filles aussi les gardant
Les petits, eux, vadrouillant.
Et si, tous, on faisait autant

Said Slimani

L'avènement de l'Islam au Maghreb

Par Mohamed Ghriss (*)

Plongée au fond du théâtre amazigh algérien (*)

Lire en pages 12 et 13

Sept questions courantes sur l'islam (Première partie)

1. Qu'est-ce que l'islam ?

L'islam est la religion, ou plus précisément le mode de vie que Dieu (Allah) a révélé et qui fut pratiqué par tous les prophètes et messagers qu'Il envoya à l'humanité. Le nom « islam » se démarque des noms des autres religions en ce sens qu'il signifie une façon d'être et ne réfère pas à une personne en particulier comme le christianisme, le bouddhisme ou le zoroastrisme, à une tribu, comme le judaïsme, ou à une nation, comme l'hindouisme. Le mot racine arabe duquel le terme islam dérive, comprend les sens suivant : paix, sécurité, salutations, protection, absence de reproches, bien-être, soumission, acceptation, le fait de s'abandonner et le salut. L'islam signifie plus précisément un état de soumission envers Dieu, le fait de n'adorer que Lui, en toute exclusivité, d'accepter Ses lois et de se soumettre à elles. C'est par cette soumission que sont atteints la paix, la sécurité et le bien-être que l'on retrouve dans la signification de son terme. Le (la) musulman(e) est donc une personne qui se trouve dans cet état de soumission. L'islam d'une personne se trouve affaibli par les péchés, l'ignorance et les méfaits, et est totalement annulé par le fait d'adorer d'autres divinités à part Dieu ou par le fait de ne plus croire en Lui.

2. Qu'est-ce qu'un musulman ?

Le terme musulman signifie littéralement celui (ou celle) qui est en état d'islam (c.-à-d. de soumission à la volonté et à la Loi de Dieu). L'islam fut révélé à l'humanité tout entière et quiconque accepte son message et s'y conforme devient musulman(e). Certains croient à tort que l'islam est une religion exclusive aux Arabes, mais rien n'est plus faux. En réalité, près de 80 % des musulmans, dans le monde, ne sont pas arabes. Bien que la plupart des Arabes soient musulmans, certains sont chrétiens, juifs, ou même athées. Si l'on considère à quel point l'islam est répandu, dans le monde – du Nigéria à la Bosnie, en passant par le Maroc et l'Indonésie, entre autres – on constate que les musulmans proviennent de plusieurs races, groupes ethniques, cultures et nationalités. L'islam a toujours été, depuis sa révélation, un message universel destiné à tous les peuples. D'ailleurs, certains des compagnons du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) n'étaient pas arabes, mais persans, africains et byzantins.

Suite en page 10

Baba Merzoug ou le canon algérois «captif» depuis 1830 en France

Histoire. Il y a 185 ans, presque jour pour jour, le 17 juillet 1830, le mythique Baba Merzoug, un canon de sept mètres, qui défendait Alger des envahisseurs, avait été pris comme trophée de guerre et exposé en 1833 dans la cour de l'Arsenal militaire de Brest (France).

Au 15é siècle, Alger était une citadelle imprenable, coquettement surnommée par ses habitants "El Mahroussa (la bien gardée)".

Cette situation a duré plusieurs siècles, en dépit des attaques de Charles Quint ou des français, procurant paix et sérénité à ses habitants, jusqu'à la chute de la régence d'Alger, en 1830, et le début de la colonisation française en Algérie. Pour la médina d'Alger, trois années après la défaite de Navarrin (Italie), cette pièce d'artillerie unique, avec les autres "mille canons" installés sur le Pénon, était le dernier rempart entre la ville et ses ennemis, dont les français, qui ont débarqué à Sidi Fredj justement pour ne pas avoir à affronter cette formidable puissance de feu.

Ce protecteur tout en bronze n'est autre que Baba Merzoug, un formidable canon de 7 mètres, pouvant à lui seul dissuader toute velléité belliqueuse contre la ville d'Alger, cité des Rais Hassan et Hamidou, et très souvent envoyait par le fonds les navires de ceux qui voulaient soumettre El Djazair.

Il en est ainsi, par exemple, de l'invincible armada de Charles Quint, dont l'expédition contre la ville d'Alger en 1541 s'était terminée en débâcle, avec la perte de la moitié de son "invincible armada". Avec sa flotte décimée par les mille canons qui gardaient Alger, Charles Quint est reparti défait et dépité d'avoir échoué, après un siège de plusieurs mois, de faire tomber Alger pour se venger de la perte d'Oran. Baba Merzoug a été construit en 1542, une année après l'expédition de Charles Quint sur Alger.

Chute d'Alger, saisie de Baba Merzoug

Aussi, dès les tout premiers jours de la chute d'Alger, en juillet 1830, l'amiral Guy Duperré s'est-il empressé de se saisir de Baba Merzoug pour l'expédier immédiatement à Brest, où il gît jusqu'à nos jours sous une nouvelle identité, "La Consulaire", son appellation française.

"Les batteries de cette ville étaient bâties avec une magnificence extrême. Les pavées, les murailles, les embrasures, étaient faits avec un luxe de matériaux, un fini de travail dont on ne saurait se faire une idée", écrit dans ses mémoires le capitaine Barchou, lors de la prise d'Alger en 1830. Il ajoute: "Les embrasures se trouvaient garnies de pièces dont quelques une étaient remarquables par les riches ciselure qui les recouvraient, d'autres par leur histoire. La Consulaire (Baba Merzoug) était du nombre de ces dernières".

C'est sur le rapport du ministre de la guerre, le général Gérard, et conformément à la demande du général Clauzel, que le roi de France Louis-Philippe décida le 9 octobre 1830 que 23 d'entre elles seraient envoyées aux Invalides.

Suite en pages 12 et 13

Demandes d'emploi

Jeune homme 25 ans,dégagé des obligations du service national,
Master en management et NTIC Cisco ccna 4, Anglais niveau 4, cherche poste d'emploi dans Mobilis ou Oreddo secteur Optimisation et analyse des réseaux mobiles Team leader project 2G, 3G ET 4G - Tel: 07 78 19 26 16
Le solliciteur : Chakib Ghris - El Affroun (Blida)

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi...
émail tichy506@yahoo.fr
telph.. 0542 81 95 36 Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique.
Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi.
Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse.
Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée.
Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi.
Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi.
Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable.
Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine.
Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi.
Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux.
Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs.
Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence.
Tél : 0554 04 86 99

-JH, arcitecte agréé, expérience de 8 ans, suivi de chantier.
Tél : 0777 79 29 27

-JF, ingénieur d'Etat en biologie, 4 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

-JH, 31 ans, marié, licence en comptabilité, 5 ans d'expérience dans le domaine, tenue comptabilité, déclarations fiscales et parfiscales, cehrche emploi.
Tél : 0550 51 12 21

-JF, Licence en sciences degestion, option finances, 3 ans d'expérience, maîtrise SCF, PC comptailité, cherche emploi.
Tél : 0696 20 67 63

-JH, 22 ans, licencié en comptabilité, cherche emploi dans le domaine.
Email : evilmist@hotmail.fr

-JH, 25 ans, master en biotechnologie et pathologie moléculaire, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0552 40 82 24

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, maîtrise de l'outil informatique, des langues française et anglaise, cherche emploi.
Tél : 0779 53 09 49

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

SOS

Jeune fille âgée de 24 ans, handicapée à 100%, cherche poussette IMC enfants + couches adultes.
Tél : 0779 80 68 05

A nos lecteurs

Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite.*il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIOUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

NIF : *099637019019611*

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l' article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n 10/236 du 07/10/2010 règlementation des marches publics modifié et complété. Monsieur le Wali de la wilaya de Tindouf représenté par le Directeur par intérim de L'environnement informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint N° 03/ 2015 du 18/05/2015 relatif à la **Réalisation d'un Centre d'Enfouissement Technique des Déchets Ménagers à Tindouf** après ouverture et évaluation des offres financière publique du 09/07/2015 le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire ci-après : **SNC SAHLI et CIE avec un montant de : 177.324.444,20 DA et un délai de réalisation de : 20 Mois**

Entreprise	Offre Technique (Points)	Montant DA /TTC	NIF	Délai de réalisation	Critère de choix
SNC SAHLI	32.30 points	177.324.444 ,20	099503190601242	20 Mois	Moins disant

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marché publics modifié et complété , les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours comptés à partir de la date de la premier parution de l'avis d'attribution provisoire , dans les quotidiens nationaux et BOMOP auprès de la commission d'évaluation des offres de la direction de l'environnement de Tindouf domiciliée à l'adresse suivante :Hai Chahid Omar Bordji Tindouf lotfi Wilaya de Tindouf.

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marché publics modifié et complété, les autres soumissionnaires peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation techniques et financières au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux et BOMPO

La Cité 14/07/2015 — ANEP 335 722

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIOUE ET POPULAIRE

WILAYA DE B.B.ARRERDJ

DAIRA DE MANSOURA

COMMUNE D'EL MEHIR

NIF : 0 984 3405 50671 24

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux articles 49 et 125 , du décret présidentiel n ° 236/10, du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Suite à l'avis d'appel d'offre paru dans les quotidiens nationaux : EL-Diyar le 06-05-2015 et La Cité du 06-05-2015 relatif à : La Réalisation des travaux D'aménagement Urbain El Mehir (Ouest).

Le Président de l'Assemblé Populaire Communale d'El MEHIR wilaya de Bordj Bou Arreridj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Objet du projet	Attribution		Montant du marché	Délai de réalisation	Note technique	Critère d'attribution
	Nom ou raison social	NIF				
La Réalisation des travaux D'aménagement Urbain El Mehir (Ouest)	ETPHC RACHEDI BRAHIM EL MEHIR	178340500328103	8.434.530.00 DA	04 Mois	46 Pts	Offre pré qualifiée techniquement et moins disant financière

Les intéressés peuvent se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.(article 125 du décret présidentiel n ° 236/10, du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics)

Les intéressés qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics de la commune d'El MEHIR dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP .(article 114 du décret présidentiel n ° 236/10, du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics)

La Cité 14/07/2015 — ANEP 335 687

Bientôt le gaz de ville à Ait-Smail

Délivrance. *Le rêve se concrétise enfin à Ait-Smail. Où, après des années d'attente, la population de ladite commune, distante d'environ 60 km au sud-est de la wilaya de Bejaia, verra incessamment les foyers raccordés au réseau de gaz de ville, a-t-on appris ces jours-ci de source officielle.*

A l'occasion de cet événement majeur, qui créera sans aucun doute un climat d'enthousiasme parmi les habitants, plus de 2884 branchements seront effectués, ce qui veut dire que tout le monde à Ait-Smail sera libéré du poids de la bombonne de gaz butane. Pour la date du début des travaux et de délimitations des lots, d'après le vice-président de l'APC d'Ait-Smail, M. Sadek Rebai, elle est en principe fixée pour l'après ramadan afin de permettre aux personnes physiques d'avancer dans leur tâche. Autrement-dit les travaux préparatifs au branchement des foyers au réseau tant attendu seront finis avec la fin du mois de carême courant. À noter que l'ensemble des habitations de la commune sont réparties en 4 lots qui seront mis en service et confiés à 3 entreprises différentes, dont une se chargera de deux lots. Pour la longueur de ce réseau d'alimentation en cette énergie importante, celle-ci est estimée à 118km, et coûtera un peu plus de 40 milliards de centimes.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu accéder à une information fiable quant aux délais de réalisation de ce projet, bien qu'on laisse entendre que ce le projet devrait normalement être achevé très bientôt.

En revanche, il n'est un secret pour personne, que le bénéfice de la commune d'Ait-Smail d'un programme de raccordement au réseau de gaz naturel est survenu très tardivement, surtout pour une région où la majorité écrasante de la population est cantonnée dans des altitudes dépassant les 650m. À cause justement du manque de tous les facteurs qui amélioreront un cadre de vie rendu insupportable par l'isolement dont souffre la population, l'hiver n'a jamais été un plaisir pour les courageux habitants qui ne se procurent dans le dû même plus le gaz butane, souvent soumis à des chaînes…inhumaines l'hiver durant devant les stations-service. En entendant l'information de la réception prochaine du projet de raccordement de la commune au réseau de gaz de ville, certains citoyens d'Adrar n Fad ont tout de suite fait éclater leur joie d'en finir une fois pour toute avec les bouteilles de gaz. « C'est avec grande joie que nous avons accueilli la nouvelle de l'arrivée du gaz de ville dans notre région, même si on nous a oubliés pendant longtemps », dira une femme d'Ait-Smail, très heureuse d'en être informée en temps voulu. Et, d'un air optimiste, d'ajouter : « qui n'est pas au courant que durant les hivers nous souffrons le martyre de la pénurie du gaz butane, surtout à chaque tempête de neige ? Espérons qu'à compter de ce prochain hiver 2015, notre malheur ne sera compté que parmi nos mauvais souvenirs ».

M'henni Khalifi

Béjaïa : *31 familles vivent le calvaire à Seddouk*

Les habitants du quartier communément dit la cité des urgences dans la commune de Seddouk, située au Sud-ouest du chef-lieu de la wilaya de Bejaia, vivent dans un cadre de vie le moins que l'on puisse dire déplorable.

En effet, le manque d'équipements de proximité et autres commodités indispensables à la vie de tous les jours à l'exemple de l'alimentation en énergie électrique, le raccordement des habitations aux réseaux d'assainissement et d'eau potable ainsi que le revêtement de la route de la route principale et bétonnage des ruelles dudit quartier, ont énormément pénalisé les quelque 31 familles résidantes qui menacent de renforcer le ton dans le cas où leurs doléances ne sont pas prises en charge dans les meilleurs délais.

Pointant du doigt les pouvoirs publics et les autorités locales dont la réaction se limite à des réponses expéditives du genre : « Nous avons transmis votre requête aux services compétents et nos attendions une réponse», maintenant ainsi en haleine toute une population qui pourtant n'aspire qu'à l'amélioration de son cadre de vie. D'après, Idir Madani, représentant des du quartier en question, « 53 ans après l'indépendance du pays, les habitants de la cité des urgences sont privés de tout ! Ils n'ont ni gaz ni route ni eau ni assainissement » et de poursuivre : « Nous demandons des autorités, si nous sommes biens des citoyens algériens, de remédier à la situation de sempiternelle souffrance dans laquelle nous vivons aujourd'hui dans ce quartier». Par ailleurs, le vice-président de l'APC a de son coté reconnu les problèmes rencontrés quotidiennement par ses concitoyens tout en affirmant que ses services ont entamé des démarches auprès des différentes directions de wilaya, à l'image de celle de l'hydraulique de l'énergie et des travaux public pour une éventuelle prise en charge des problèmes soulevés par les résidants et par conséquent mettre un terme à leurs souffrances.

M. Haddad

Environ 50 tonnes de produits alimentaires avariés saisis à Bouira

Contrôle de la qualité. Entre 49 et 50 tonnes de produits alimentaires périmés, avariés, ou qui ne répondent pas aux normes commerciales ont été saisis depuis le début du mois de ramadhan dans la wilaya de Bouira. Selon la direction du commerce, à près d'une semaine de la fin du mois de carême, les brigades de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes ont ainsi saisi, lors de leurs nombreuses interventions quelles avaient effectuées, quelques 2500, depuis le premier jour du ramadhan, près de 50 tonnes de ces produits alimentaires. Ces denrées, impropres à la consommation ou acquises frauduleusement, ont été détruites et d'autres remis aux divers restaurants de « la miséricorde » implantés pour la circonstance à travers la wilaya. D'après la direction du commerce et durant la même période, les deux premières décades du mois de jeûne, quelques 525 infractions ont été relevées et ont concerné le non-respect des règles d'hygiène alimentaire, les conditions lamentables de stockage et celles de l'exposition des produits de consommation comme les dérivés du lait, les boissons gazeuses ou de l'eau minérale qui subissent les rayons torrides du soleil à longueur de journées. Ce qui a abouti à l'établissement de 473 procès-verbaux ainsi que la proposition de la brigade des contrôleurs de fermeture d'au-moins trente locaux commerciaux pour vente de produits alimentaires pouvant constituer un danger pour la santé des citoyens. Bien que des campagnes de sensibilisation aient été menées pour dissuader les commerçants véreux de s'adonner à de telles pratiques et malgré la campagne que compte mener la même direction dans les tout prochains jours, via des émissions radiophoniques et autres dépliants destinés à la distribution pour les commerçants, il n'en demeure pas qu'il n'est pas facile d'éradiquer la tentation du gain facile au péril de la santé des citoyens. Pour ces commerçants malhonnêtes et sans scrupules, ces produits avariés ou périmés constituent pour eux une perte sèche et c'est le citoyen qui doit en payer la facture.

B. M.

La ville et les habitants de Raouraoua délaissés par les autorités locales

Hors la ville. Le chef-lieu de la commune de Raouraoua, distante d'une quarantaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya de Bouira, ne semble pas profiter du programme de développement dont ont bénéficié d'autres municipalités. En tout, c'est au ralenti que le développement local se fait dans cette commune de plusieurs centaine d'habitants. Pour les citoyens de cette région de Bouira, Raouraou ne possède rien qui puisse venir au secours des jeunes, des malades et, d'une manière générale, de ses habitants. En fait, le développement urbain est totalement absent. Ce qui a accentué l'isolement par rapport aux autres communes mieux loties. Le problème de cette commune ne date pas d'aujourd'hui puisque les insuffisances, en la matière, sont nombreuses. Nous citerons l'absence d'espace, pour ne pas dire d'infrastructures, sportives et de loisirs pour les jeunes. Ce qui constitue une grande inquiétude pour les parents qui craignent les déviations dangereuses qui conduiront leurs enfants vers des fléaux sociaux. Le comble est que ce chef-lieu de cette commune possède son établissement culturel, une maison de jeunes. Mais, celui est fermé depuis son ouverture officielle. La raison est que cet espace qui aurait pu attirer les jeunes et leur donner l'opportunité de se défouler n'est pas doté de moyens qui justifieraient son ouverture quotidienne. Dans le domaine de la santé des citoyens, le chef-lieu de la commune de Raouraoua possède un semblant de centre de santé qui est, en fait, un dispensaire non structuré. Selon les citoyens de cette ville, cet établissement sanitaire est dépourvu des moindres conditions en matière de prestations de services. A cet effet, il y a lieu de signaler l'absence de médecins spécialistes, d'infirmiers et d'ambulance. C'est à l'hôpital d'Aïn Bessem, chef-lieu d'une commune voisine, voire même à Sour El-Ghozlane, que les citoyens de Raouraoua se rendent pour des soins, même les plus bénins comme la vaccination des enfants. L'autre souci des habitants de ce chef-lieu communal est l'absence d'éclairage public. En effet, à travers les quartiers de cette agglomération, c'est le noir total dès la tombée de la nuit. Ce qui met les citoyens de la ville dans une situation d'insécurité à cause des agressions, des cambriolages et autres vols dont des individus et des familles en sont victimes. Concernant les vols, c'est surtout celui de bétails dont souffrent les habitants. L'obscurité, faute d'éclairage public et la passivité des autorités locales aidant, ont encouragé les voleurs dans leur sale besogne. Pourtant, des plaintes et des dolénaces ont été transmises à ces mêmes autorités, aucune suite ne leur a été réservée.

B. Mechoub

la Cité
Quotidien national d'information

NOS TARIFS PUB

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	16 700,00	126 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/15 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/6 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
OREILLES ET BANDEAUX			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE COULEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PAGE CENTRALE COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

Félicitations

Lezzoul Numidia de Bouira a brillamment décroché son bac.
Ses parents, ses frères et sœurs, ses grand-mères et ses oncles et tantes de Bouira se disent fiers d'elle et lui disent bravo pour ce sacre avec l'espoir qu'elle renouvelle cette prouesse à l'avenir.

Félicitations

Kadi Mohamed-Amine vient de réussir brillamment son bac série lettres.
Sa mère, sa grand-mère, ses frères et ses oncles des Ouacifs le félicitent pour cette prouesse. Ils lui souhaitent davantage de succès dans ses parcours scolaire, professionnel et artistique.

Félicitations

Loukkad Ferroudja dite Flora des Ouacifs est doublement comblée. Elle vient de décrocher son bac, série sciences, avec la moyenne de 11,82 et a soufflé, hier lundi, son 18e printemps.
Ses parents, ses frères et sœurs et ses oncles la félicitent pour cette prouesse et lui souhaitent un joyeux anniversaire.

Rassemblement de soutien aux Mozabites à Bejaia

Hommage. *Dès 22 h, la placette de Saïd Mekbel, s'est transformée en lieu de retrouvailles non pour célébrer un heureux événement mais malheureusement pour appeler à l'arrêt de l'effusion de sang, à l'envoi d'une commission d'enquête tout en demandant à l'Etat de prendre ses responsabilités face à la violence en cours à Ghardaïa.*

Suite de la page une

Des représentants du comité de soutien aux travailleurs de la wilaya de Bejaia, l'association «Le café littéraire», l'association de la cité CNS, le président de l'assemblée de wilaya, le MDS, le RCD, le Manifeste pour la Kabylie, le PST, la ligue des droits de l'homme version Hocine Zehouane et l'Association des victimes d'octobre 88 et Djil El Djadid de Soufiane Djilali, étaient tous représentés durant ce moment de recueillement, face à des citoyens du M'zab installés depuis des années dans cette région de Kabylie vêtus de leurs tenues traditionnelles. Les représentants des partis et du mouvement associatif qui se sont relayés au mégaphone, ont tous abondé dans le même sens, pour interpeller les autorités à prendre ses responsabilités en instaurant un climat de sécurité dans cette vallée sujette à des violences que nul ne souhaite qu'elles fassent tâches d'huile en se propageant à travers le pays.

Du monde, beaucoup de monde sur la place Saïd Mekbel pour exprimer dimanche dans la soirée un franc soutien à la population mozabite de Ghardaïa.

« Nous sommes tous Algériens ! »

«Nous sommes résignés à pardonner les crimes perpétrés dans notre région mais nous n'accepterons jamais que l'Algérie, notre cher pays ne soit la proie de conflits fratricides. Nous sommes des Algériens et nous n'avons pas un pays de rechange», lance l'un des représentants de cette communauté Ibadite installée à Bougie. Celui-ci, en aparté, a déclaré au quotidien *La cité* : «Nous n'avons pas cette culture revancharde, ils ont tué nos frères à Ghardaïa, or, dans notre religion musulmane la place réservée à un criminel est l'enfer mais celui qui tue pour venger un crime est aussi un criminel et sa place est aussi en enfer», nous a dit ce Mozabite avec une sagesse inégalée même s'il s'est adressé à nous la gorge nouée et visiblement le cœur gros. Parmi les formations politiques présentes à ce rassemblement d'avant-hier, la section du RCD de la commune de Bejaia ainsi que le bureau national du MDS (Mouvement démocratique et social). Ils ont appelé à l'arrêt des massacres qui se déroulent dans la vallée du M'zab en regrettant que depuis 2008, la situation qui était déjà explosive à cette époque ait fini par dégénérer avec un bilan très lourd en termes de pertes en vies humaines ainsi que les centaines de blessés sans parler des expéditions punitives menées le soir contre les biens des Mozabites… tout cela s'est déroulé en l'absence de l'Etat seul garant de la sécurité des biens et des personnes. Notons enfin qu'après ce rassemblement, l'un des Mozabites présent à ce rassemblement a déclaré au quotidien «La Cité» qu'à l'heure actuelle il règne un climat de méfiance dans cette vallée du M'Zab tout en assurant que les forces de l'ANP appuyées par les autres forces de sécurité ont su jusque-là ramener un certain calme même si, dit-il «le climat général est à la prudence et à la méfiance ». Avant cela, des voix se sont élevées pour dire que la Kabylie est prête à organiser des caravanes de solidarité si d'aventure la stabilité venait à être une fois de plus remise en cause.

Amrani Boubekeur

Les familles des interpellés à Ghardaïa dans l'expectative

Attente. Les familles des personnes interpellées jeudi dernier, au lendemain des événements sanglants ayant été enregistrés dans la région, sont toujours dans l'expectative. Elles ignorent tout de ce qui adviendra des leurs arrêtés, même si elles leur rendent visite quotidiennement aux commissariats où ils sont encore en garde-à-vue. Sauf pour celle de Kamel Eddine Fekhar puisqu'un des ses neveux n'a pu le rencontrer avant-hier dimanche. «Vers 11 heures, son neveu s'est déplacé au commissariat. Il a insisté pour voir son oncle. Un officier lui a dit qu'il n'était plus chez eux et que la sécurité militaire l'avait emmené. Où et quand ? On ne sait pas», affirme à un média électronique Hamou Chekebkeb, un proche de l'ancien président du bureau de la LADDH. A rappeler que la police et la gendarmerie nationales, ont, via un communiqué rendu public vendredi dernier, fait part de l'arrestation de trente-huit personnes arrêtées dans la région de Ghardaïa, en rapport avec les affrontements intercommunautaires qui ont fait 22 morts la semaine dernière. Les services de sécurité affirment également avoir saisi un fusil de chasse, des cocktails Molotov et des dizaines d'armes blanches. Par ailleurs, les notables de Ghardaia ont affirmé, hier lundi, s'opposer à «toute atteinte à l'unité nationale» après les douloureux événements qui ont ensanglanté récemment la région faisant 22 morts et des dizaines de blessés. Dans un communiqué, les notables Ibadites du Ksar de Ghardaïa affirment «rejeter toute forme de violence» et dénoncent les actes criminels perpétrés contre des personnes et leurs biens, appelant les citoyens à se «conformer aux décisions de l'autorité publique pour dépasser cette situation douloureuse».

«Le Madjliss (conseil) des notables s'oppose fermement à toute atteinte à l'unité du peuple et à l'intégrité du pays, et reste fidèle aux principes de la déclaration du 1er Novembre 1954», ajoutent-ils, affirmant attendre de la dernière visite du Premier ministre dans la région, une «concrétisation des aspirations de la population à vivre dans la quiétude, la sécurité et la stabilité». Le Conseil des notables Ibadites a, à cette occasion, témoigné sa «reconnaissance» au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour ses décisions fermes visant à rétablir la quiétude et la cohésion sociale dans la région. Tout en se recueillant à la mémoire des victimes des événements de Guerrara, Berriane et Ghardaïa, il exhorte les habitants de la région à «la retenue, à la sagesse et au bon sens». De son côté, le Madjliss Malikite a estimé, dans un communiqué, que les décisions énoncées par le Premier ministre à Ghardaïa ont été «toujours revendiquées par le conseil malikite».

Il a exhorté l'ensemble des citoyens de Ghardaïa à se «conformer et à respecter l'autorité publique» avant d'appeler les habitants de la région à «la vigilance, à l'assiduité et à contribuer, aux côtés des autorités, au rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région». Les notables tant ibadites que malikites de Ghardaïa ont également condamné les actes de «violence et d'incivisme» avant d'exprimer leur attachement indéfectible aux valeurs religieuses et démocratiques qui assurent un «vivre-ensemble dans le respect mutuel, en dépit des différences».

Tahar F

Lavezzi veut retrouver l'Italie, son agent l'espère à la Juve

PSG. *Si le Paris Saint-Germain part dans l'idée de le conserver jusqu'au terme de son contrat, Ezequiel Lavezzi pourrait néanmoins quitter les champions de France cet été.*

L'attaquant argentin aimerait notamment retrouver l'Italie. Son agent essaie aujourd'hui de le placer à la Juventus Turin. Alors qu'il est annoncé avec insistance au Paris Saint-Germain, Angel Di Maria pourrait ne pas retrouver son compatriote Ezequiel Lavezzi (30 ans) chez les champions de France. Si les dirigeants parisiens sont disposés à lui faire confiance jusqu'au terme de son contrat, donc encore une saison, El Pocho souhaite pour sa part profiter de ce mercato estival pour retrouver l'Italie, lui qui a fait le bonheur de Naples de 2007 à 2012.

Très présent dans les médias en ce moment, l'agent de l'international albiceleste, finaliste malheureux de la Copa America cet été, s'est longuement exprimé au sujet de l'avenir de son client dans les colonnes de Tuttosport. Alejandro Mazzoni rêve notamment de voir Lavezzi rejoindre les champions d'Italie et vice-champions d'Europe. "Nous ne sommes pas pressés. Lavezzi peut rester encore une saison au Paris Saint-Germain et aller jusqu'au terme de son contrat et ensuite décider de son avenir. Nous sommes également prêts à entendre les propositions de tous les grands clubs qui sont intéressés, avance ainsi le conseiller de l'Argentin. Ezequiel veut revenir en l'Italie, la Serie A est toujours dans ses pensées. Un retour à Naples ? Il me semble que le président Aurelio De Laurentiis a été clair et a fermé les portes. L'Inter ? Dans le passé il y a eu des contacts, mais les dirigeants ont freiné les discussions."

L'Inter aussi veut Ibra

Si personne n'a jamais vraiment douté d'une fugue de Zlatan Ibrahimovic vers l'AC Milan, un départ vers l'Inter, club dans lequel il a évolué de 2006 à 2009 (66 buts), s'avère plus plausible. Dans son édition du jour, le Corriere dello Sport annonce que le transfert du Z vers la Lombardie serait en bonne voie moyennant un dédommagement de 5M€ au Paris Saint-Germain. Racheté en octobre 2013 par une société indonésienne avec à sa tête le richissime Erick Thohir, le club milanais se construit petit à petit une équipe capable de venir jouer les troubles fêtes sur les cimes de la Serie A la saison prochaine. Après Miranda (Atlético), Kondogbia (AS Monaco), Montoya (Barça) et bientôt Jovetic (Man City), l'arrivée du Suédois serait la cerise sur un gâteau déjà bien appétissant.

Bayern : *Ribéry, enfin une bonne nouvelle !*

Blessé depuis le 11 mars dernier, Franck Ribéry (32 ans, 15 matchs et 5 buts en Bundesliga en 2014-2015) est enfin sur le chemin d'un retour ! Particulièrement marqué après une saison noire, l'ancien Marseillais devrait pouvoir retrouver les terrains dans les prochaines semaines. En marge du départ de Bastian Schweinsteiger vers Manchester United, Karl-Heinz Rummenigge a fait le point sur la situation du Français. "Il y a de nouveau de la lumière au bout du tunnel. Un examen a révélé que l'irritation du ligament avait diminué. Il va débuter quatre semaines de remise à niveau. Ensuite, espérons-le, il sera de retour sur le terrain dans un avenir pas trop lointain", a annoncé Rummenigge. C'est une excellente nouvelle pour Franck Ribéry. L'ailier s'est fait enlever son plâtre ce jeudi et se trouve sur la bonne voie après des semaines de galère.

Man United : *Müller à tout prix*

Les Red Devils veulent frapper un grand coup cet été et ce ne sont pas Sergio Ramos ou Bastian Schweinsteiger qui vont les rassasier.

D'après le Daily Star, Man U est revenu à la charge pour s'offrir Thomas Müller, l'attaquant aux 121 buts en 324 matchs avec le Bayern Munich, en froid avec Pep Guardiola toujours selon le média anglais. 83,5M€ ont été proposés au club bavarois afin de combler le prochain départ de Robin van Persie vers Fenerbahçe et la fin de prêt de Radamel Falcao. Pas le même calibre assurément.

Juventus : *Özil dans le viseur*

Après s'être renseignée sur Mario Götze, la Juventus Turin aurait désormais un œil du côté d'Arsenal. Selon des informations de Tuttosport, les relations entre Mesut Özil et Arsène Wenger n'étant pas au beau fixe, le club transalpin cherchera à exploiter cette faille. Décevant dans l'ensemble depuis qu'il est arrivé en Angleterre, le milieu de terrain allemand de 26 ans remplacerait, du moins numériquement, le grand Andrea Pirlo parti vivre la big life à New York.

Atletico Madrid : *Oblakn'ira pas en Angleterre*

Même si les discussions traînent en longueur avec le Real Madrid, David De Gea (24 ans) devrait bel et bien quitter Manchester United à un an de la fin de son contrat. En coulisses, les Red Devils s'activeraient afin de lui trouver un remplaçant et auraient réalisé une offre pour le gardien de l'Atletico Madrid, Jan Oblak (22 ans, 11 matchs en Liga en 2014-2015). Mais d'après les informations du quotidien As, les Rojiblancos auraient refusé cette proposition de 28 millions d'euros. Outre Oblak, Manchester United pisterait également Hugo Lloris (28 ans) et Jasper Cillessen (26 ans) pour succéder à De Gea. À moins que le Real Madrid accepte d'intégrer Keylor Navas (28 ans) dans la transaction pour l'international espagno.

Real : *le club pas classe avec Casillas...*

A peine parti, et déjà rayé de la carte.

Pour ses adieux au Real Madrid, Iker Casillas, en larmes, était seul face à la presse dimanche.

Pas un seul dirigeant madrilène n'était là pour l'accompagner.

Quelques minutes plus tard, l'emblématique portier espagnol était déjà effacé des tablettes par le community manager du club...

Pour ses adieux aux Merengue dimanche, Casillas, qui n'a pu retenir ses larmes, était seul face à la presse.

Pas un dirigeant madrilène n'était là pour l'accompagner dans sa sortie.

En fin de saison dernière, lors du départ de Xavi du FC Barcelone, le président, l'entraîneur et de nombreux joueurs du club catalan étaient présents pour rendre un dernier hommage au milieu de terrain.

Un manque de classe évident des dirigeants madrilènes suivi d'un autre geste étonnant.

Quelques minutes seulement après les adieux du gardien, le community manager du club se chargeait de faire comprendre à Casillas que le Real était effectivement décidé à très vite tourner la page.

Le nouveau gardien du FC Porto était sans tarder effacé de son site internet, de son effectif et de son compte Twitter !

Avant même cette ingratitude flagrante, les parents de Casillas s'étaient déjà chargés de pointer du doigt dans la presse dimanche matin l'attitude des dirigeants madrilènes à l'égard de leur fils.

Sterling arraché pour 68 millions d'euros

Man City. City aurait finalement réussi à convaincre Liverpool de lâcher sa pépite. Selon les médias anglais (Sky, BBC), les Citizens ont arraché l'accord des Reds pour obtenir le transfert de Raheem Sterling. Prix de l'international anglais : 68 millions d'euros. Si ce montant se révèle exact, il ferait de Sterling le deuxième joueur le plus cher de l'histoire de la Premier League, juste derrière Di Maria, arrivé à United pour 75 millions d'euros en 2014. Avec un joueur sous contrat jusqu'en 2017, les Reds étaient en position de force dans les négociations avec City. Ils auraient finalement obtenu la somme qu'ils désiraient après avoir rejeté plusieurs offres du 2e de la dernière Premier League. Le club de la Mersey ne comptait pas brader son joyau formé au club, auteur de 7 buts en championnat la saison passée et déterminant dans le jeu toute la saison. La BBC affirme dans son article que, si Liverpool a accepté l'offre de City, le club et le joueur sont toujours en train de discuter des modalités du contrat. Le jeune attaquant, qui avait refusé de prolonger avec Liverpool, réclamerait beaucoup d'argent. Une fois que les deux parties se seront mis d'accord, Sterling n'aura plus que la visite médicale à passer pour que son transfert devienne officiel.

Le Forum socialiste explique son ralliement du Front de l'avenir

Point de presse. Le député Khaled Tazaghart a officiellement rendu publique hier au cours d'une conférence de presse animée à Béjaïa au Centre des œuvres sociales de l'éducation sa décision de rallier à la tête d'un important groupe de dissidents du FFS, le Front de l'avenir (FA) d'Abdelaziz Belaïd.

S'exprimant en sa qualité de porte-parole du Forum socialiste, un mouvement qu'il avait créée au début de l'année 2014, en compagnie de nombre d'élus et de militants démissionnaires du parti d'Aït Ahmed, M. Tazaghart a indiqué que la formation du Front de l'avenir a «tout naturellement» accepté d'intégrer dans son programme la charte défendue jusque là par les animateurs du Forum socialiste et qui a repris à son compte, il faut le souligner, la revendication chère au FFS, à savoir le statut de martyrs aux hommes armés du FFS tombés durant le conflit algéro-algérien entre 1963 et 1965 et qui avait opposé les partisans d'Aït Ahmed au tenants du pouvoir de l'époque. Cette guerre, qui en était bien une pour beaucoup d'historiens, n'a pris fin qu'aux termes d'accords conclus entre le FFS et le FLN avant le renversement d'Ahmed Ben Bella en juin 1965.

Si le nombre de «martyrs de 63» comme on les appelle communément en Kabylie reste officiellement encore inconnu, M. Tazaghart a toutefois insisté que son nouveau parti peut se targuer d'être la première formation politique en Algérie à porter une telle revendication qui, historiquement demeure l'apanage du FFS. D'autres revendications comme l'officialisation de Tamazight, le respect des libertés fondamentales ont été également adoptés, selon Khaled Tazaghart, par le FA de M. Bélaïd. Le député élu à Béjaïa sur une liste du FFS en 2012 a avoué hier que des discussions entre ses partisans et le Mouvement populaire algérien (MPA) de Amara Benyounés ont eu lieu à Alger à la veille de la présidentielle de 2014. Le conférencier n'hésitera pas à reconnaître que la majorité des militants du Forum socialistes était bien favorable au ralliement du MPA mais la pierre d'achoppement, selon lui, avait pour nom le refus de l'ex UDR d'inscrire officiellement dans son programme les points édictés dans la charte du Forum socialiste.

Plus tard, à notre question par rapport au socle idéologique qui caractérise les fondements autant du FFS que du Forum socialiste à savoir l'obédience socialiste, M. Tazaghart qui estime par ailleurs le nombre des démissionnaires du FFS en 2013 à plus de huit cents (800) militants, dira que le Front de l'avenir est un «cadre idéal pour la construction d'un projet démocratique et la réalisation de la seconde (2éme) promesse de Novembre 54, un Etat démocratique et social».

D.Y.

L'édito

de Mourad Bendris

Un mur, des interrogations

Surtout que la surveillance du mur projeté nécessitera, comme l'ont d'ailleurs annoncé des voix autorisées dans ce même pouvoir, des moyens technologiques que la Tunisie ne possède pas ; les drones, à savoir.

La Tunisie a, par la voix de son chef du gouvernement, annoncé, il y a quelques jours, la construction d'un mur le long de sa frontière avec la Libye. Officiellement, dans le but déclaré d'endiguer autant que faire se peut les déplacements, dans les deux sens, et d'éléments terroristes et, au vu de la collusion avérée des phénomènes du terrorisme et de la contrebande aux frontières, de contrebandiers y activant. Une décision qui, depuis qu'elle a été prise, n'en finit de faire parler d'elle. Au plan interne, essentiellement à propos de l'efficacité du mur en question à préserver la Tunisie de nouvelles attaques terroristes. Et au plan externe, notamment, en Algérie, à propos des zones d'ombre qui entourent toujours les motivations réelles qui ont poussé le pouvoir tunisien à la prendre. Surtout que la surveillance du mur projeté nécessitera, comme l'ont d'ailleurs annoncé des voix autorisées dans ce même pouvoir, des moyens technologiques que la Tunisie ne possède pas ; les drones, à savoir. De là à dire que la réalisation de ce mur a, entre autres objectifs inavoués, de justifier la décision, à venir, de notre voisin de l'Est d'accepter officiellement l'installation, tant souhaitée par les autorités américaines, d'une base de drones sur son territoire, est un pas que nombre d'observateurs de la scène arabo-sahélienne n'hésitent pas à franchir. Confrontés qu'ils sont dans leur appréciation des faits par l'annonce, par le département d'Etat américain, dans les trois jours qui ont suivi celle précitée du chef du gouvernement tunisien, de l'octroi officiel et effectif à la Tunisie du statut « d'allié majeur hors-OTAN » des Etats-Unis. Toute la question est de savoir qu'elles seront les retombées de ces différentes décisions sur les relations entre l'Algérie et notre voisin de l'Est ainsi devenu – ou en phase de l'être - un véritable cheval de Troie pour les visées militaires américaines dans la région et dans toute l'Afrique : si elle venait à être effectivement installée en territoire tunisien, la base de drones en question serait, en effet, la première installation officielle de l'AFRICOM sur le continent africain...

MB

«Un pacte d'union nationale pour une Algérie multiculturelle»

Déclaration du Manifeste. Les événements tragiques à l'œuvre dans la vallée du M'Zab continuent à susciter la réaction de la classe politiques nationale, de plusieurs associations et des collectifs d'intellectuels, attendant de l'Etat l'intervenir à même de mettre un terme aux effusions de sang et garantir la sécurité des biens et des personnes dans une région devenue poudrière du pays.

Parmi ces derniers, le Manifeste pour un statut politique de la Kabylie, un mouvement composé d'anciens militants de la cause identitaire, du mouvement Aarch de Kabylie et même d'ex militants du RCD et du FFS, lequel mouvement revendique ouvertement l'autonomie de la Kabylie en se démarquant des « ultras » du Mouvement de Ferhat M'henni qui eux exigent une autodétermination de cette région.

Sur les événements en cours à Ghardaïa, le Manifeste Kabyle estime dans une déclaration remise à La Cité, que l'Etat a échoué dans sa mission régalienne qu'est celle d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans cette région du M'zab. Dans cet écrit, les rédacteurs affirment que les Mozabites sont depuis le début des événements contraints à vivre retranchés pour que leur civilisation millénaire ne soit la cible du camp adverse, affirmant que « le vivre ensemble qui a prévalu depuis des siècles entre les communautés Mozabite et Chaâmba est t remis en cause». Les appels à la paix, ajoute cette déclaration, sont restés sans échos et ce, suite à l'échec de l'Etat d'intégrer le pluralisme culturel et identitaire de la nation algérienne. «Continuer à ignorer cette réalité (pluralisme culturel NDLR) au nom de la sacro-sainte homogénéité du peuple algérien, c'est prendre le risque d'un démembrement national auquel se greffe la crise sociale avec l'effondrement des capacités de la rente », assènent –ils avant d'ajouter : « ignorer l'existence des communautés est un aveuglement politique et d'une grande partie de l'opposition », tout en réitérant le soutien de leur mouvement à la communauté Mozabite. Tout en exigeant la libération de Kamel Eddine Fekhar, arrêté avec plus d'une vingtaine d'autres militants politiques de cette région du M'zab juste au lendemain des massacres perpétrés, le Manifeste pour un statut de la Kabylie exhorte la classe politique nationale à ouvrir un débat portant sur le thème du rapport entre l'Etat et la Nation, dans le but de trouver des solutions durables à la situation conflictuelle qui prévaut dans la vallée du M'zab. «Un nouveau pacte d'union nationale construit sur la reconnaissance des droits intercommunautaires pour une Algérie multiculturelle», soulignent à la fin les rédacteurs de ce document.

Bbker Amrani

la Cité

Les congés de plus de 100 000 travailleurs du BTPH payés avant l'Aid-el-fitr

Régularisation. *Les congés de plus de 100.000 travailleurs exerçant dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), relevant des employeurs affiliés à la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries (CACOBATPH), seront payés avant la fête de l'Aid-el-fitr», a-t-on appris, hier, lundi auprès de cette Caisse.*

«La Cacobatph avait avancé la date de déclaration annuelle des salaires des travailleurs des secteurs du BTPH, au 20 juin 2015, ce qui permettra de payer les congés de 115.000 travailleurs avant la fête de l'Aïd-el-fitr», a déclaré le directeur général de la Caisse, Abdelmadjid Chekakri. Le même responsable a précisé que la date des déclarations annuelles à la Caisse des salaires des travailleurs des secteurs du BTPH qui est fixée le 1 juillet de chaque année, a été ramenée cette année au 20 juin, afin de permettre la liquidation du paiement des congés des travailleurs «dans les meilleurs délais».

Il a fait savoir que l'opération de paiement des congés aux travailleurs du BTPH, qui a été lancée la semaine dernière, se poursuivra après l'Aïd pour payer les 900 000 travailleurs restants ouvrant droit aux congés. «Le droit au congé est déterminé en fonction de la période de travail effectuée dans une ou plusieurs entreprises appartenant à une activité professionnelle relative aux secteurs du BTPH, a-t-il expliqué. Il a ajouté que la Cacobatph relavant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a pour mission principale d'assurer les prestations de congés payés et du chômage-intempéries dont bénéficient les travailleurs déclarés des secteurs du BTPH. L'entreprise cotise, à longueur, auprès de la Caisse pour le travailleur salarié déclaré et le cumul de ces cotisations lui permet de bénéficier d'un congé calculé sur la base de la durée de travail qu'il aura fournie.

Près de 25.000 travailleurs du BTPH non déclarés

Les visites inopinées effectuées par des contrôleurs de la Cacobatph dans plusieurs entreprises durant le premier semestre 2015, ont permis d'identifier 24.999 travailleurs non déclarés dans les secteurs du BTPH sur 188.381 effectifs contrôlés, a indiqué M. Chekakri.

L'opération d'inspection effectuée par les agents de la Caisse en collaboration avec l'inspection du travail à la même période, a concerné 11.856 entreprises à travers 6.566 chantiers. M. Chekakri a affirmé que ces travailleurs non déclarés ont été récupérés pour qu'ils puissent bénéficier des prestations de cette Caisse relevant du système de sécurité sociale, notamment en ce qui concerne les congés payés et les indemnités servies au titre du chômage-intempéries. Par ailleurs, il a indiqué que le nombre de travailleurs déclarés à fin juin 2015, a atteint 1.018.000 salariés déclarés par 64.050 employeurs actifs affiliés à la Caisse. Il a ajouté que 97% de la totalité des déclarations effectuées par les employeurs sont faites par l'outil télé-déclaration et que seulement 3% des déclarations sont déposées à la Caisse. La télé déclaration, lancée en 2013, a permis la rapidité et a facilité aux employeurs la déclaration à distance de leurs travailleurs.

R. N./agences

Le billet de Said Mekbel

A plat ventre

M. Benhamouda le secrétaire de l'UGTA peut être rassuré : jamais le travailleur n'acceptera d'al-ler à plat ventre aux élections. Nous en avons eu une preuve très rapide, alors que nous étions descendus dans la rue pour demander ce qu'en pensait le citoyen de base.

Premier avis : moi je n'irai jamais à plat ventre aux élections.

D'abord je ne pourrai pas le faire : je prends le téléphérique et si je me mets à plat ventre, dès le début de la descente, je glisserai tout droit me rectifier la tronche de l'autre côté de la cabine.

Deuxième avis : à plat ventre, jamais de la vie ! Au prix du paquet de Teldj, et avec la saleté des rues...

Troisième avis : aller à plat ventre aux élections. C'est une atteinte aux droits élémentaires, il faut que Chadli saisisse le Conseil constitutionnel.

Quatrième avis : les ennemis de Ghozali inven-tent n'importe quoi car c'est faux, la loi électorale ne dit pas qu'il faut aller à plat ventre aux élections.

Cinquième avis : moi ! A plat ventre ! Pas pos-sible, je boycotte.

Voilà, on aurait pu continuer ainsi à l'infini la récolte des avis L'unanimité est : à plat ventre, jamais de la vie.

Faut-il préciser que ce résultat ne nous surprend pas. Car enfin, avec les nombreuses marches qui s'annoncent et qui vont renforcer jambes et mol¬lets, au pire, c'est peut-être bien seulement à genoux qu'on arrivera à ces élections.

Mesmar J'ha
22 octobre 1991

Emigration clandestine : *les Garde-côtes interceptent 12 haraga au large d'Annaba*

Douze (12) jeunes gens qui tentaient d'émigrer clandestinement en traversant la Méditerranée à bord d'une embarcation de fortune ont été interceptés lundi matin par une patrouille des Garde-côtes, apprend-on auprès du groupement territorial de ce corps.

Ces "harragas", âgés de 19 à 24 ans et tous originaires d'Annaba, avaient pris la mer vers 02H00 à la plage d'El Chatt, dans la wilaya voisine d'El Tarf, précise-t-on, ajoutant que l'opération d'interception par une patrouille des Garde-côtes a eu lieu à environ 13 miles au large de ras El Hamra (Annaba) vers 04H00.

Les 12 jeunes personnes ont subi une visite médicale d'usage avant d'être présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba pour tentative d'émigration clandestine, fait-on savoir de même source. Au moins 125 harraga ont été interceptés dans des conditions analogues depuis le début de l'année 2015 au large des côtes annabies.

Félicitations

Suite à la réussite au BEM de notre fille Mekhoukh Nour El Houda avec 15,88 de moyenne et de notre fils Mekhoukh nour el islam à l'examen de la 5e, votre papa et votre maman et toute la famille Mekhoukh et Seddar de Bejaia vous présentent leurs sincères félicitations et grandes réussites à l'avenir inchallah.

Le Sahara Occidental au cœur d'un débat à Paris

Le conflit du Sahara Occidental était au cœur d'un débat en marge de la 6ème conférence européenne des études africaines (ECAS-6) qui s'est tenue du 8 au 10 juillet à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS.

Le chercheur académique et diplomate sahraoui, Dr. Sidi Mohamed Oumar, a animé une conférence sur le conflit du Sahara occidental, en marge de la 6ème conférence européenne des études africaines (ECAS-6) qui s'est tenue sous le thème : "Mobilisations collectives en Afrique : contestations, résistances et révoltes". Dr. Mohamed Oumar a abordé dans sa recherche intitulée " les zones de conflits : Sahara occidental exemple " l'histoire de ce conflit et le statut actuel de "ni guerre ni paix" qui a été marqué par des évolutions dans les domaines militaire, diplomatique et les relations publiques, ainsi que sur les événements sociaux et les questions humanitaires qui ont contribué à jeter plus de lumière sur la dimension humaine du conflit.

Le diplomate sahraoui a également abordé la situation des citoyens sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental par le Maroc et les violations commises contre ces civils en raison de leur réclamation pour le droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Plus 163 tonnes de produits impropres à la consommation saisis en 20 jours

Bilan. Les services du contrôle relevant du ministère du Commerce ont saisi durant les vingt premiers jours du Ramadhan et à l'échelle nationale 163,5 tonnes de produits non conformes ou impropres à la consommation représentant une valeur de 52,83 millions de DA, selon un bilan du ministère publié dimanche. Les principales infractions constatées sont liées notamment au défaut d'hygiène (4.594 cas), soit un taux de 40,59% du nombre totale des infractions aux règles de la qualité (11.317 infractions) et à la détention et mise en vente de produits impropres à la consommation pour 1.200 infractions (10,60%), indique ce bilan effectué du 18 juin au 7 juillet 2015. Les équipes de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude ont également enregistré 735 infractions liées au défaut d'étiquetage (6,49%), 623 infractions relatives à l'absence d'autocontrôle (5,50 %) et 572 relatives à la détention et mise en vente de produits non conformes (5,05 %). Globalement, les mêmes services ont effectué durant les vingt premiers jours de Ramadan 134.735 interventions sanctionnées par 28.103 procès verbaux d'infractions et la saisie d'un montant global de 404,11 millions de DA de marchandises. Le montant des transactions commerciales sans factures s'est élevé à 5,5 milliards de DA, selon le même bilan indiquant que les services de contrôle ont proposé la fermeture de 1.620 locaux commerciaux. En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, les services de contrôle ont effectué 61.641 interventions qui ont permis la constatation de 11.317 infractions aux règles de la qualité et l'établissement de 10.939 procès verbaux et la proposition de 431 fermetures de locaux commerciaux.

Le défaut d'hygiène, le non respect de la chaîne de froid et des conditions, de stockage et d'entreposage des denrées alimentaires périssables représentent 40,59% de l'ensemble de ces infractions constatées. Quant au contrôle des pratiques commerciales, les services concernés ont réalisé 73.094 interventions, lesquelles ont donné lieu à la constatation de 18.163 infractions sanctionnées par l'établissement de 17.164 procès verbaux et la proposition de fermeture de 1.189 locaux commerciaux. L'infraction la plus répandue reste celle relative au défaut de publicité des prix qui représente à elle seule plus de 56,70 %.

R. N. /agences